

EMPLOI

Saignée dans l'économie sociale et solidaire

P. 11

MARDI 25 MARS 2025 | N° 24159 | 2,90 € | www.humanite.fr

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

l'Humanité



**PROCÈS SARKOZY
L'HEURE DES COMPTES**

Dans l'affaire des soupçons de financement libyen de la campagne du candidat de la droite en 2007, les réquisitions du parquet débutent ce mardi. Retour sur dix semaines d'une audience historique. P. 2

OLIVIER JEBARD / M10P

Tel-Aviv officialise le nettoyage ethnique

Une agence spécialisée vient d'être créée au sein du ministère israélien de la Défense. Sa mission : conduire une « opération logistique de grande envergure » pour expulser les Palestiniens de Gaza. P. 14



ÉDITORIAL
PAR MARION D'ALLARD

L'Humanité ostracisé par Tel-Aviv

Convier toute une partie de l'extrême droite européenne à une conférence contre l'antisémitisme, en Israël, tenait déjà de l'insulte à l'histoire. Écarter *l'Humanité* des accréditations officielles est un coup supplémentaire porté à la mémoire de celles et ceux qui, souvent au péril de leur vie, ont combattu le nazisme et le fascisme.

Grand reporter au service politique de l'Humanité, Emilio Meslet s'est vu, à quelques jours de l'ouverture de la conférence internationale de Jérusalem contre l'antisémitisme, retirer l'accréditation presse pour cet événement, qui pourtant lui avait été accordée. « Nous vous informons que votre accréditation a été annulée. Vous n'êtes plus autorisé à participer à la conférence de lutte contre l'antisémitisme », lui a indiqué, au dernier moment, le ministère israélien des Affaires de la diaspora et de la lutte contre l'antisémitisme. **Organisée les 26 et 27 mars par le gouvernement israélien, cette conférence** a pour vocation de réunir dirigeants politiques, organisations internationales et personnalités de la société civile mobilisés dans

Le gouvernement israélien multiplie les attaques contre la liberté d'informer.

la lutte contre l'antisémitisme. Pour la première fois, Jordan Bardella, président du Rassemblement national, et Marion Maréchal-Le Pen, députée européenne, sont invités à y participer. Soucieux de renforcer ses liens avec les néofascistes et les réactionnaires de tous horizons, Benyamin Netanyahu a franchi le Rubicon. Désormais, les héritiers de la collaboration, issus des rangs d'un parti fondé par des anciens nazis, ont droit aux honneurs de Tel-Aviv dans une inversion terrifiante des valeurs.

À notre connaissance, cette procédure d'exclusion orchestrée par les autorités israéliennes ne concerne que *l'Humanité*, journal de la lutte antifasciste, engagé depuis toujours contre l'antisémitisme et dont 15 journalistes et travailleurs sont morts dans la Résistance ou fusillés par les nazis. Parmi eux, Lucien Sampaix, secrétaire général du journal, et Gabriel Péri, chef du service international. Le gouvernement israélien a multiplié, ces derniers mois, les attaques contre la liberté d'informer. L'entrevue faite ici à *l'Humanité* en est une de plus. ■

Sarkozy-Libye : les leçons de dix semaines d'audience

JUSTICE Le procès sur les soupçons de financement libyen de la campagne présidentielle de 2007 entre cette semaine dans sa dernière phase. De mardi à jeudi, le parquet national financier prononcera son réquisitoire, basé sur deux mois et demi de denses débats.

Dès ses premiers mots à la barre, il y a déjà deux mois et demi, un Nicolas Sarkozy vociférant donne le ton, dans des mimiques théâtrales : « *Dix années de calomnies ! Quarante-huit heures de garde à vue ! Soixante heures d'interrogatoire ! Dix ans d'enquête !* » Pour l'ancien président de la République, ce procès sur dessoupçons de financement libyen de sa campagne de 2007 est une indignité. Il l'a fait savoir tout au long des débats, jusqu'à leur conclusion jeudi 19 mars : « *J'ai été trop confiant. (...) Jamais je n'aurais imaginé que je me retrouverais en situation de prévenu* », lâche-t-il la voix tremblante, feignant de reconnaître une « *erreur* ».

Entre-temps, et avant les réquisitions du parquet national financier (PNF), qui débutent ce mardi et se poursuivront jusqu'à jeudi, les débats ont exploré l'hypothèse d'un éventuel pacte de corruption conclu, fin 2005, entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi. De nombreux éléments ont été soumis aux prévenus, pour lesquels la défense aura souvent été approximative, voire contradictoire.

LA GENÈSE : DEUX « GUETS-APENS » À LA SUITE ?

Brice Hortefeux et Claude Guéant jouent les ingénus. À d'innombrables reprises, ces deux fidèles lieutenants (alors ministre délégué et directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur Sarkozy) assurent avoir été « *piégés* » lors de leurs déplacements en Libye, fin 2005. Tous deux y ont rencontré un certain Abdallah Senoussi, beau-frère du Guide, qui cherche alors à lever le mandat d'arrêt pesant sur lui depuis sa condamnation à perpétuité, par la justice française, pour avoir commandité l'attentat

contre l'avion DC-10 d'UTA qui a fait 170 morts en 1989. Selon l'accusation, les deux Français auraient été dépeçés sur place pour mettre au point un accord en ce sens avec le régime de Mouammar Kadhafi.

Des rencontres volontairement secrètes et décisives réalisées en dehors du protocole diplomatique et sans jamais en informer Nicolas Sarkozy a posteriori. Pour protéger Nicolas Sarkozy, comme ils l'assurent à la barre ? Claude Guéant et Brice Hortefeux affirment chacun avoir été victimes d'un « *guet-apens* », n'imaginant pas devoir rencontrer, sur place, un terroriste. Ce que contredisent des notes de Ziad Takieddine, le sulfureux intermédiaire présent lors de ces déplacements.

Interrogé à son tour, Nicolas Sarkozy assure n'avoir jamais parlé de financement de campagne avec le leader libyen, rencontré en octobre 2005 (entre les deux visites de ses lieutenants). Il s'empresse de se désolidariser de ses amis, à qui il reproche leur « *naïveté* », leurs « *erreurs* » et leur proximité avec Ziad Takieddine : « *Que les autres s'expliquent* », lâche-t-il. Sachant que le chef d'accusation d'*« association de malfaiteurs* pourrait permettre de le condamner même sans preuve matérielle de son implication directe, l'ancien président de la République se détache autant que possible des autres prévenus. Y compris les plus fidèles.

LA MÉCANIQUE DES FLUX

En 2006, 6,5 millions d'euros provenant du fonds souverain libyen apparaissent sur des comptes appartenant à Ziad Takieddine. L'intermédiaire en aurait décaissé la majeure partie. Mais 440 000 euros sont aussi retrouvés sur un compte aux Bahamas appartenant à Thierry Gaubert, vieil ami de Nicolas Sarkozy. À la barre, celui-ci est apparu



RÉCIT

L'ancien chef de l'État à son arrivée au tribunal correctionnel de Paris, le 19 février. BASTIEN OHIER / HANS LUCAS

extrêmement confus, affirmant que cette somme était en fait destinée à un ami pour la construction d'une maison en Colombie. « On a l'impression qu'à chaque fois qu'on vous pose des questions de nouveaux détails surgissent », s'étonne la présidente du tribunal, Nathalie Gavarino. Alors que pendant l'enquête, il ne savait dire pourquoi il avait noté « Ns Campagne » sur son agenda à la date de réception des 440 000 euros, il assure désormais qu'il s'agit d'une référence à « un article de l'Express » sur l'entrée dans la course à l'Élysée de son acolyte.

« Rocambolesque », pour le procureur, qui n'a pas davantage avalé les justifications d'Éric Woerth, trésorier de la campagne de 2007, sur les dizaines de milliers d'euros en liquide retrouvés au siège du parti. Il assure que l'argent venait de mystérieuses enveloppes, probablement transmises par des militants préférant rester discrets, ne comprenant « rien de plus » que des billets, pas même un nom, qu'il a ensuite redistribués à ceux qui avaient « bien travaillé ».

LE CARNET QUI FAIT BÉGAYER

Le 10 février, la salle d'audience du tribunal correctionnel de Paris connaît un moment de tension rare. Un document, possiblement déterminant pour l'issue de ce procès, est lu devant des prévenus tendus et embarrassés. Il s'agit

du journal de l'ancien ministre libyen du Pétrole Choukri Ghanem. Un homme retrouvé mort dans le Danube le 29 avril 2012, au lendemain de la publication par Mediapart d'une note officielle ordonnant à Bachir Saleh, directeur du fonds souverain libyen, l'envoi de fonds vers les équipes de Nicolas Sarkozy. À la date du 27 avril 2007, Choukri Ghanem écrit : « J'ai déjeuné chez Bachir Saleh, (...) il affirme avoir payé 1,5 million d'euros à Nicolas Sarkozy. Quant à Saïf (Al Islam Kadhafi – NDLR), il lui a envoyé 3 millions d'euros. Abdallah Senoussi lui a également convoyé 2 millions d'euros. »

Un camouflet pour l'ex-chef de l'État. Lui qui a toujours clamé, y compris ce 10 février quelques minutes plus tôt, que le régime libyen avait « tout inventé » en mars 2011 en réponse au soutien de la France aux forces rebelles, se voit publiquement contredit. Face à ce document dont il ne peut « contester l'authenticité », le prévenu finit même par lâcher un aveu contredisant treize ans de défense : « Je sais parfaitement qu'il y a des indices graves, mais ils ne sont pas concordants. »

ZIAD TAKIEDDINE, SEUL CONTRE TOUS ?

Quelques minutes après la lecture du carnet de Choukri Ghanem, le procureur Quentin Dandoy prend la parole pour remarquer « une correspondance assez troublante

entre les montants indiqués et les virements libyens sur le compte de Ziad Takieddine ». « Ça ne me concerne pas », assure avec aplomb Nicolas Sarkozy. Il préfère s'attarder sur un autre passage du fameux journal où Choukri Ghanem écrit au sujet de ceux qui auraient envoyé des fonds : « On leur a dit que l'argent n'était pas arrivé, il semblerait que les mecs en chemin l'ont détourné. » L'ancien président décide alors d'adopter un nouvel axe de défense. Pour lui, Ziad Takieddine a « été capable de faire croire aux Libyens qu'il pouvait beaucoup de choses, qu'il était très implanté en France. Elle est là, l'escroquerie. Et ils se sont fait avoir ».

Ce changement de plan a surtout pour effet de démontrer la faiblesse de la défense des prévenus. Cette théorie de l'escroquerie sortie du chapeau impliquerait que les Libyens étaient de bonne foi, soit l'inverse de ce que soutiennent les prévenus depuis treize ans. Une thèse « invraisemblable », estime le PNF, qui s'étonne qu'aucun dignitaire libyen n'ait alerté les Français de la disparition de millions d'euros – auquel cas ceux-ci auraient découvert l'arnaque de Ziad Takieddine. Dans l'hypothèse où l'intermédiaire libanais aurait escroqué Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Brice Hortefeux, pourquoi aurait-il versé 440 000 euros à Thierry Gaubert, proche des trois hommes ?

■■■ DES CONTREPARTIES NOTABLES

Un « coup de poignard ». C'est comme cela que Nicoletta, fille d'une victime de l'attentat du DC-10, a vécu la réception en grande pompe à l'Élysée de Mouammar Kadhafi par Nicolas Sarkozy, en décembre 2007. Ce 23 janvier, comme elle, une dizaine de proches se succèdent à la barre pour témoigner de leur sentiment de « trahison ». Le moment le plus émouvant du procès. Nicolas Sarkozy, lui, reste de marbre et assure que cette réception réhabilitant un dictateur jusque-là exclu du concert des nations n'a rien d'une contrepartie à un éventuel financement de sa campagne de 2007. De même, il nie avoir envoyé son ami et futur avocat Thierry Gaubert en Libye rencontrer Abdallah Senoussi afin de l'aider à lever son mandat d'arrêt international. « À cette date, il était l'avocat des chiraquiens de l'hôtel de ville de Paris », assure-t-il pour se dédouaner.

Parmi les autres contreparties possibles, le tribunal a rappelé les nombreux accords commerciaux conclus entre Tripolitaine et des entreprises françaises, entre fin 2007 et 2008. Il s'est aussi attardé sur le projet d'usine de dessalement d'eau de mer, validé par le président en personne, nécessitant la construction d'un réacteur nucléaire. Un projet auquel s'était opposée Anne Lauvergeon, alors présidente d'Areva. Entendue comme témoin à la barre, elle assure que Nicolas Sarkozy a insisté, à son grand étonnement, pour que du nucléaire civil soit introduit en Libye, malgré tous les risques que cela comportait.

LES BONNES AFFAIRES DE CLAUDE GUÉANT

Grossier, irrespectueux envers le tribunal, affabulateur, Alexandre Djouhri aura animé à lui seul ces dix semaines de débats. L'intermédiaire franco-algérien est considéré comme un homme clé de l'affaire, notamment en ce

Face aux nombreux éléments soumis aux prévenus, la défense aura souvent été approximative, voire contradictoire.

qui concerne les soupçons d'enrichissement personnel pesant sur Claude Guéant. Selon l'accusation, il a mis au point un montage financier opaque qui aurait permis à l'ancien ministre de toucher 500 000 euros en mars 2008. Claude Guéant affirme que cette somme est le fruit de la vente de deux tableaux valant pourtant dix fois moins.

À l'audience, le PNF projette sur grand écran le parcours de ce demi-million d'euros. Le compte du prétenant acheteur des tableaux a été aussitôt approvisionné du même montant par un compte géré, depuis Genève, par Wahib Nacer, un proche d'Alexandre Djouhri. Lequel compte a été rempli par une société appartenant à l'intermédiaire franco-algérien, après réception des flux provenant du fonds souverain libyen. Une coïncidence ? « Si j'avais eu la connaissance de cet élément, je n'aurais pas vendu les tableaux », jure Claude Guéant. L'ancien secrétaire général de l'Élysée ne comprend pas comment son RIB, provenant d'un talon de chéquier, a pu se retrouver dans un coffre-fort appartenant à Alexandre Djouhri : « Un chéquier, ça se perd. »

Il se souvient bien, en revanche, avoir accepté en 2006 le don d'Alexandre Djouhri d'une luxueuse montre Patek Philippe. Un gage « d'amitié », prétendent les intéressés, qui ne s'étaient quasiment jamais croisés auparavant. Pour l'accusation, il s'agit du premier acte d'une série de compromissions de Claude Guéant avec l'intermédiaire, dont un appui destiné à apurer la dette fiscale de ce dernier.

Car, dans cette affaire, les intérêts personnels semblent s'enchevêtrer dans des accords secrets et des montages financiers opaques. D'ici jeudi, les procureurs du PNF tenteront de relier ces éléments afin de prouver qu'un pacte de corruption a bien été scellé entre un dictateur et un futur président de la République française. ■

FLORENT LE DU



Le journaliste d'investigation Fabrice Arfi dans les locaux de Mediapart, le 20 mars. NICOLAS CLEUET/LE PICTORIUM

« J'espère que ce procès inédit ouvrira les consciences »

Pour le journaliste de Mediapart **Fabrice Arfi**, qui a enquêté sur le financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, les audiences ont réduit à néant l'argumentaire de l'ancien président.



HENRIQUE CAMPOS/LUCASF/AFP

TF1. En 2020, il va quarante-cinq minutes sur BFMTV. Aucune de ces deux chaînes n'a pris autant de temps pour expliquer l'affaire. Le récit médiatique qu'a ainsi imposé Nicolas Sarkozy s'est fracassé sur la réalité du procès. Les audiences, en dépit de son talent oratoire, ont permis de remettre les choses à l'endroit.

C'est-à-dire ?

Pour sa défense, Nicolas Sarkozy avançait deux arguments principaux. Premièrement, que cette affaire était un complot de kadhafistes en mal de vengeance. Deuxièmement, que le dossier était vide. Cette stratégie s'est effondrée. Il a dû admettre que l'intermédiaire Ziad Takieddine avait bien empoché de l'argent libyen destiné à sa campagne, comme l'ont avancé Claude Guéant et Brice Hortefeux à la barre – ce qui contredit la thèse d'un complot. Il a aussi reconnu qu'il y avait « des indices graves mais non concordants » dans ce dossier. Cela illustre l'idée que Nicolas Sarkozy se fait de la preuve.

Quelle idée s'en fait-il ?

Nicolas Sarkozy confond la preuve avec le flagrant délit : à partir du moment où une remise de cash n'est pas immortalisée par un selfie, le dossier est vide. Cette défense s'est heurtée aux deux forces contraires du procès, une enquête titanique et l'oralité des débats. Elle a montré des failles. Nicolas Sarkozy s'est dit qu'il valait mieux paraître incompté que coupable. Il a lâché ses lieutenants, à commencer par Claude Guéant, son ancien bras droit, qu'il a accusé de « naïveté » et dont il a fustigé les « erreurs ».

Aucun de ces hommes ne s'est rebiffé...

On peut même parler d'omerta, dans leur cas. Ce qui est d'autant plus sidérant que, dans l'espace minuscule que leur laissait Nicolas Sarkozy, ils en ont été réduits à des explications non pas invraisemblables, mais irrationnelles. À dormir debout. Tout cela est contre-productif. En les jetant sous le bus comme il l'a fait, Nicolas Sarkozy a donné l'impression qu'il était décidément le chef de l'association dont il dément l'existence.

Ce procès a aussi mis en lumière le rôle des intermédiaires. L'aviez-vous prévu ?

Le rôle des intermédiaires dans les affaires de corruption n'est pas nouveau, mais le sarkozysme a introduit une réelle intimité avec eux. Et là, j'ai été stupéfait. Comment Alexandre Djouhri, ce personnage majeur,

vulgaire, manipulateur, que le tribunal peine à contenir, a-t-il pu autant fasciner ces hommes, accéder autant de fois à l'Élysée ? C'est ahurissant. D'autant plus qu'aucun d'entre eux n'a eu un mot désagréable à son encontre. Comme s'il conservait sur eux une emprise.

« Jamais les services chargés de mener ces enquêtes n'ont été si démunis. »

Une présentatrice a récemment affirmé que cette affaire n'intéressait plus personne. De fait, peu de chaînes de télévision ont couvert les audiences. Comment l'expliquez-vous ?

C'est à elles qu'il faut le demander. Moi, je ne me l'explique pas. Je conçois que l'empire Bolloré soit dans la stratégie du déni ou du contre-feu. Mais les autres médias ? C'est pourtant vendeur, un procès pareil ! C'est inédit, cela intéresse du monde ! Toute la presse écrite était là. Les bancs du public étaient tous les jours pleins, les gens faisaient la queue pour assister aux audiences. Les projections du documentaire *Personne n'y comprend rien* ont rassemblé plus de 150 000 spectateurs dans toute la France, ce qui est historique pour un documentaire. La vidéo d'HugoDécrypte, la star des ados sur les réseaux sociaux, a dépassé le million de vues ! Il y a un appétit citoyen pour cette affaire. Mais les télés, elles, ne sont là que quand Sarkozy est là. C'est sidérant.

Quels moments clés retiendrez-vous ?

Il y en a tellement. Les témoignages des victimes de l'attentat du DC-10, d'abord. Face au banc des prévenus, où l'on n'a que du pouvoir, de la stratégie, des éléments de langage, ces gens sont venus parler de leurs morts et ont apporté la vie. Il y a eu aussi les interventions de Claude Guéant, de plus en plus affaibli, de plus en plus flottant dans son costume, littéralement piétiné par Nicolas Sarkozy. Enfin, le témoignage du commandant Vidal, qui, pendant dix ans, a tenu l'enquête à bout de bras sans qu'il y ait jamais eu un policier détaché à plein temps sur l'affaire. Nicolas Sarkozy parlait d'une « débauche de moyens ». On a eu la preuve, avec le commandant Vidal, de ce qu'il en était réellement...

Les enquêtes portant sur la corruption des politiques restent-elles, selon vous, le « parent pauvre » de la justice ?

C'est une évidence. Quand les stups saisissent de la cocaïne, personne ne vient remettre en cause les stups, mais quand le parquet national financier débusque de la corruption chez les politiques, on crie au scandale, on pose la question de sa survie. En 2014, Nicolas Sarkozy a osé comparer l'office de lutte contre la corruption à la Stasi. Cela peut paraître fou et pourtant, jamais les services chargés de mener ces enquêtes n'ont été si démunis. Quelle que soit son issue, j'espère que ce procès ouvrira les consciences. Avec la corruption, c'est la démocratie même qui est en question. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ÉLISABETH FLEURY

Vous êtes à l'origine, à Mediapart, de « l'affaire du financement libyen de la campagne de 2007 de Nicolas Sarkozy ». Le procès touche à sa fin. Qu'en retenez-vous ?

Dans les dossiers de corruption, les mis en cause sont par définition puissants. Leurs réseaux politiques et médiatiques constituent un vrai privilège. Or, les mêmes qui réclament la sévérité à l'égard des délinquants font le procès de la Justice dès qu'elle s'intéresse à eux. Nicolas Sarkozy, quand il est mis en examen en 2018, va vingt-sept minutes au journal de

Les informés
de Jean-Rémi Baudot et Agathe Lambret,
du lundi au jeudi à 20h
1h de décryptage et d'analyse de l'actualité



chaque mardi avec
l'Humanité

franceinfo:
radio . web . tv canal 27

(Publicité)

«Porter la liberté est la seule charge qui redresse bien le dos.»

Patrick Chamoiseau

L'HOMME DU JOUR



PICTURE ALLIANCE/SEBASTIEN FOTOFOND

Gregor Gysi

En égard à l'ancienneté de ses neuf mandats de député, c'est lui, Gregor Gysi, 77 ans, qui va prononcer, ce 25 mars, le discours d'ouverture du Bundestag élu le 23 février. Ironie du sort, la figure historique de Die Linke va inaugurer une assemblée qui vient de se faire déposséder d'un débat essentiel sur la révision du frein à la dette, verrou constitutionnel de la plus stricte austérité budgétaire. Adoptée in extremis par l'ancien Parlement, celle-ci vise à booster comme jamais les dépenses militaires de la République fédérale. Ce « chèque en blanc pour l'armement » va peser très lourd, observe Gregor Gysi, sur la mandature qui démarre, en particulier sur tous les autres budgets qui, eux, hormis celui des infrastructures, resteront prisonniers des engagements à la rigueur la plus extrême.

L'humour caustique de l'orateur est attendu. Car son parti a condamné cette manœuvre au fumet si peu démocratique. Une très grande coalition allemande défendant l'émergence d'une Europe surarmée, allant du futur chancelier chrétien-démocrate, Friedrich Merz, jusqu'au SPD et aux Verts, a ainsi voulu s'éviter la minorité de blocage des pacifistes de Die Linke dans la nouvelle chambre basse du Parlement.

Cette course à l'économie de guerre, la poussée de l'extrême droite et les nouvelles dérégulations sociales annoncées sont autant de signes que « notre société est en danger », analyse le député, qui n'est plus rassuré que par une seule évolution : la performance et la jeunesse retrouvée d'un parti, le sien. « Ils célébraient déjà, dit-il, la disparition de l'espoir. Manque de chance. Nous sommes toujours là. » ■

BRUNO ODENT

L'œil de Babouse



LA BONNE NOUVELLE Paris : 65 % de oui pour végétaliser 500 rues

65,96 % des Parisiens qui se sont déplacés dimanche 23 mars ont voté « pour végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues de la capitale, réparties dans tous les quartiers », afin de faire progresser la nature en ville, de rendre les rues plus jolies, de les sécuriser en diminuant la place de la voiture, en plus de lutter contre la pollution et le réchauffement. D'autres questions étaient posées d'un arrondissement à l'autre, comme dans le 10^e, où les places Saint-Denis et Saint-Martin seront végétalisées et piétonnisées, ou sur l'île de la Cité,

qui accueillera davantage de logements et de commerces de proximité. Dans le 20^e arrondissement, plus de 80 % des participants sont pour la création d'un conseil des enfants doté de prérogatives dans le champ de l'enfance et des familles. La mairie du 14^e lancera l'expérimentation d'une caisse alimentaire solidaire et le 19^e ouvrira un jardin du souvenir pour les animaux de compagnie. Le seul bémol est le taux de participation, très faible puisque seulement un peu plus de 4 % des Parisiens se sont rendus aux urnes. ■

ANNE BILLOËT

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Greenwashing L'ONG française Reclaim Finance dénonce le financement d'entreprises pétrolières, gazières ou de gaz naturel liquéfié par des fonds d'épargne salariale se revendiquant « responsables », proposés par de grandes banques françaises. Les offres du Crédit agricole et de la Société générale sont pointées du doigt. **Hongrie** Viktor Orban ne cesse de durcir son discours et ses lois à l'encontre des personnes LGBTQIA+. Dernier exemple : l'interdiction de la Marche des fiertés. Une décision qui a suscité de vives réactions, tant du côté des associations que de l'Union européenne. Entretien avec Aron Rossmann-Kiss, chargé des relations extérieures du bureau international du mouvement de gauche hongrois Szikra.



BRUNO LABBE/SHUTTERSTOCK

LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Pas gay

La photo de l'Enola Gay, l'appareil qui a largué la bombe sur Hiroshima, n'est plus accessible dans les archives de l'armée américaine. L'intelligence artificielle l'a censurée. Le mot gay figure bien dans la liste des mots proscrits par Trump et son administration. Depuis sa prise de fonction, on en compte plus de 120, interdits ou surveillés dans les documents officiels, les articles scientifiques, universitaires, sanctionnés par la suppression de subventions, l'interdiction de publication, etc. L'Agence fédérale d'autorisation des médicaments s'est vu ainsi interdire d'utiliser les mots et expressions femme, personne âgée, personne handicapée ou encore ARN messager, la molécule anti-Covid. D'une manière générale sont proscrits sexe, LGBT bien sûr... Sont surveillés égalité des chances, justice sociale, discrimination, oppression, priviléges, diversité ethnique, ségrégation, inégalités... Et le nom que son pilote avait donné à l'appareil. Celui de sa mère. Enola Gay, quelle idée, aussi! ■



C'EST UN MONDE

Des saluts nazis à Saint-Denis

Des chants et des saluts nazis en pleine rue, à Saint-Denis. C'est la scène glaçante qui s'est déroulée dans le centre-ville de la commune de Seine-Saint-Denis et jusqu'aux abords du Stade de France, dimanche 23 mars, à l'occasion du match de football France-Croatie. Plusieurs centaines de supporters de l'équipe des Balkans ont défilé en portant des barres de fer et des matraques. Sur des vidéos, on voit ces hommes vêtus de noir marcher le visage découvert, escortés par la police nationale. Dans le stade, une dizaine d'ultras croates ont commis à nouveau des saluts nazis. Sept personnes ont été placées en garde à vue à l'issue de la rencontre. En octobre 2023, lors des qualifications pour l'Euro 2024, huit supporters croates avaient déjà été condamnés à de la prison ferme pour des chants racistes en faveur du régime fasciste oustachi.

Chahinez Daoud, tuée par son ex et des institutions défaillantes

PROCÈS Mounir Boutaa comparaît devant la cour d'assises de la Gironde pour avoir brûlé vive son ex-compagne. Quatre ans après les faits, ce féminicide remet en lumière la faiblesse des pouvoirs publics, qui n'ont pas su la protéger.

RÉCIT



Manifestation à l'ouverture du procès de Mounir Boutaa, à Bordeaux (Gironde), le 24 mars. UGO AMEZ/SIPA

Bordeaux (Gironde), envoyée spéciale.

Les derniers mots de Chahinez Daoud n'étaient que hurlements de douleur et supplications pour que son calvaire cesse. Étendue au sol, la femme de 31 ans venait de recevoir une balle dans chaque cuisse et d'être aspergée de liquide inflammable par son ex-compagnon, Mounir Boutaa. En face, l'homme filme une partie de la scène avec son téléphone. Après avoir soigneusement récupéré les clés du domicile dans la veste de la mère des trois enfants, Mounir Boutaa craque une allumette. Il enflamme le corps de Chahinez Daoud, en pleine rue, sous les yeux de voisins alertés par les cris. L'un d'eux a tenté de s'interposer, sans succès. Ce 4 mai 2021, peu après 18 heures, le corps de la trentenaire est retrouvé carbonisé à quelques mètres de son domicile de Mérignac, près de Bordeaux. Quatre ans après, Mounir Boutaa, père du troisième enfant de Chahinez Daoud, comparaît depuis ce lundi 24 mars pour assassinat devant la cour d'assises de la Gironde.

La grille du tribunal de justice bordelais est ornée de pancartes « Chahinez, on ne t'oublie pas » ou bien « Nous nous voulons vivantes », sous les chants des féministes réunies pour rendre hommage à « leur sœur ». Ce féminicide s'est mué en électrochoc pour une société entière scandalisée par les manquements des institutions françaises face à une femme qui avait alerté les forces de police de la menace que représentait son ancien compagnon. Elle avait même déposé des plaintes à plusieurs reprises, sans qu'elle soit jamais protégée.

UNE DERNIÈRE PLAINE NON SUIVIE D'EFFET

À son procès, l'homme de 48 ans s'est avancé à la barre, l'air confiant, lissant de la main sa chemise blanche. Il le sait, sa personnalité est scrutée par la cour. Il a déjà été condamné à dix-huit mois de prison pour « violences volontaires par conjoint », le 25 juin 2020. Mounir Boutaa avait alors serré le cou de Chahinez Daoud, écrasant son larynx à 75 %, en plus de la menacer avec un couteau. Après avoir purgé une première peine, il a recommencé à la violenter, la harceler et la menacer de mort, selon ses proches. Le calvaire de la jeune femme a repris de plus belle, l'interdiction de son ex-mari de l'approcher n'étant pas respectée. Elle ne possédait pas de téléphone grave danger (un dispositif de téléassistance censé protéger les victimes) et son bourreau n'avait pas été équipé d'un bracelet antiapprochement à sa remise en liberté. Quelques mois avant sa mort, Chahinez poussait encore la porte du ■■■

■■■ commissariat de Mérignac. Sa dernière plainte, mal enregistrée par un policier lui-même condamné pour violences conjugales, n'a pas été suivie d'effet. L'assassinat de la jeune femme est donc le fait de Mounir Boutaa, mais aussi celui de toute la société et de pouvoirs publics défaillants.

PROCÉDURE POUR « FAUTE LOURDE » CONTRE L'ÉTAT

« Pour lui, il n'y a pas de pré-méditation », ont affirmé ses avocates, M^e Anaïs Divot et M^e Elena Badescu, malgré les faits et l'achat de matériel pour abattre Chahinez. Peu après son arrestation, Mounir Boutaa avait déclaré pendant sa garde à vue vouloir « la cramer », « la punir », « lui laisser des traces » en la brûlant « un peu » et « lui faire la peur de sa vie ». Projet qu'il a fomenté des semaines durant, tapi dans l'ombre de chacun des déplacements de Chahinez. Cet ouvrier maçon s'était procuré un fourgon aménagé de façon à traquer discrètement les moindres

La grille du tribunal est ornée de pancartes : « Chahinez, on ne t'oublie pas » ; « Nous nous voulons vivantes ».

qu'il s'est muni « d'un fusil de calibre 12, d'un pistolet à gaz et d'une ceinture de cartouches ». Le tout alors même qu'une circulaire adressée aux préfets aurait dû mener à la saisie de ces armes dès la première plainte déposée par Chahinez. À nouveau, sans effet.

Parallèlement au dossier pénal, la famille de la défunte a lancé une procédure pour « faute lourde » contre l'État. Une inspection diligentée par le gouvernement sur les conditions de remise en liberté de l'ex-mari a confirmé une série de « défaillances ». Cinq fonctionnaires ont été sanctionnés, dont le directeur de la police en Gironde et le commissaire de Mérignac alors en poste. Les parents de la jeune femme, venus d'Algérie pour s'occuper de leurs trois petits-enfants depuis le décès de leur fille, sont bien décidés à se « battre pour qu'il n'y ait plus d'autres Chahinez ». Et pourtant, entre 2016 et 2023, 125 féminicides commis par des compagnons ou ex-compagnons ont été recensés chaque année. ■

LÉA PETIT SCALOGNA

Pansements, solutés de perfusion, pacemakers, médicaments... tous ces produits sont indispensables pour les patients. Déjà lors du Covid, les pénuries avaient lourdement pesé. Nous avions alors vu Emmanuel Macron nous faire des promesses sur la relocalisation en France de la production de médicaments et de matériel médical. Cinq ans plus tard, aucune avancée n'a été faite. Ainsi, en 2024, plus de 50 % des médicaments dits essentiels ont fait l'objet de signalements de ruptures ou de risques de rupture. En ce qui concerne les dispositifs médicaux, près de 150 ont été signalés en pénurie auprès des autorités sanitaires. **Devant cette situation scandaleuse, le nouveau plan du gouvernement ne s'attaque pas aux vrais problèmes** et propose de « mener une cartographie des risques au sein des établissements en 2025 ou 2026 ». Bref, on se contente d'observer la dégradation de la situation. Or les causes sont connues. En ce qui concerne les médicaments, la vente des usines situées en France par Sanofi implique un fort risque sur leur avenir alors que cette entreprise a bénéficié de subventions de l'État pour prétendument relocaliser des productions en France. Plus scandaleux est l'arrêt

Depardieu, le « prototype du mec dégueulasse »

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES Devant le tribunal judiciaire de Paris, les soutiens aux victimes présumées de l'acteur se sont rassemblés, à l'ouverture de son procès.

Devant la salle d'audience où doit se dérouler le procès de Gérard Depardieu, une forêt de caméras et de micros s'est positionnée depuis les premières heures de la matinée. Sur le parvis, à l'approche de midi, des petits groupes se rassemblent. Le collectif Le bruit qui court déroule un tapis rouge et danse. « Violences sexistes, justice complice ! » entonne Charlie Blanc et ses amies. Des membres de la Fondation des femmes revêtent des chasubles violettes et distribuent des petits drapeaux. « On attend un respect médiatique et judiciaire pour les victimes de violences sexistes et sexuelles », déclare Louise-Anne Baudrier, leur porte-parole.

Lorraine l'a écrit en lettres immenses, au feutre gras, sur une très grosse pancarte : « Alors, Gérard, t'aimes toujours ça ma salope ? » La jeune femme, fondatrice des éditions la Meute, a choisi de « répondre à l'outrance par l'outrance ». L'affaire Depardieu, c'est un peu l'arbre qui cache la forêt, estime-t-elle. C'est aussi l'occasion, pour la justice, d'entendre enfin la voix des femmes. « Si Depardieu est puni, ce sera la fin de l'impunité pour les autres », veut-elle croire. Gérard Depardieu, « prototype du mec

dégueulasse », incarne « une autre époque, affirme Adrien. Dans la société d'aujourd'hui, on n'accepte plus ce genre de violences ».

Marie-Noëlle Bas vient doucher ce bel optimisme. « 10 % de viols dénoncés, 1 % de violeurs condamnés ». La présidente des Chiennes de garde, trente ans de militantisme au compteur, est venue sur le parvis du tribunal « parce qu'il faut sans cesse médiatiser et se mobiliser si on veut que les choses changent ». À Mérignac (Gironde), où vient de s'ouvrir le procès du tueur de Chahinez, cette mère de famille brûlée vive en pleine rue (lire en page 7). À Douai (Nord), où l'ex-compagnon d'Aurélie doit répondre de son meurtre. « Partout, tout le temps. »

« UNE CULTURE DE L'IMPUNITÉ »

« Que ce soit à Mérignac, Douai ou ici, tous ces procès doivent servir de leçon pour l'avenir », estime Gabrielle Cathala. La députée FI du Val-d'Oise est là « pour soutenir les victimes de Gérard Depardieu » mais aussi, plus généralement, « pour le droit des femmes ». L'Assemblée s'apprête à débattre mercredi en commission des Lois de l'introduction du consentement dans la définition du viol. « Les hommes ont droit à

la présomption d'innocence, c'est normal, dit l'élu. Mais, dans ces affaires, les femmes doivent avoir droit à la présomption de vérité. »

« Nos comportements, nos handicaps, nos âges, notre gentillesse... énumère Clara. Ce ne sont pas des passeports pour être violées. » Le violeur de cette toute jeune femme a fini par être condamné aux assises. « Grâce à la mobilisation, je vais mieux », dit-elle. Le micro change de main. On évoque la campagne artistique Notre Ohrage, en soutien des huit femmes ayant saisi la Cour européenne des droits de l'homme pour dénoncer les violences juridiques subies au cours de leurs procédures. On parle statistiques : 86 % de plaintes pour violences sexistes et 94 % des plaintes pour viol classées sans suite, chaque année. On dénonce « une culture de l'impunité ».

Il est 13 heures, le parvis se vide. Des groupes tentent d'entrer dans le tribunal, d'autres prennent le métro. Il se murmure que Gérard Depardieu est arrivé par le parking. Protégée par une haie d'uniformes, Fanny Ardant se fraie un chemin dans la salle d'audience. Le procès va pouvoir commencer. ■

ÉLISABETH FLEURY ET
CAMILLE SAMBRÉS

LA CHRONIQUE SANTÉ DE CHRISTOPHE PRUDHOMME



dispositifs médicaux, on constate un déclin du nombre d'entreprises avec des fabricants qui quittent la France pour se relocaliser dans des pays où ils pourront gérer de plus fortes marges bénéficiaires. Les industriels invoquent la « hausse des coûts réglementaires », ce qui signifie qu'ils veulent soit continuer à polluer en France sans sanction, soit aller polluer ailleurs mais pouvoir ré-importer les produits en France sans barrière.

Dans le même temps, la Chine, dont nous sommes très dépendants pour la production des principes actifs des médicaments, impose pour les établissements publics un approvisionnement local à hauteur de 70 % et subventionne ses fabricants nationaux pour qu'ils soient compétitifs. Face à cette situation, une véritable politique de sécurisation de la disponibilité de l'ensemble des produits nécessaires est urgente pour un bon fonctionnement de notre système de santé. Cela passe par la mise en place d'un pôle public du médicament et des produits de santé et de barrières tarifaires pour empêcher l'importation de productions à bas coût ne respectant pas les normes de sécurité environnementale et la sécurité des travailleurs. ■

Urgence pour les industries de santé

de commercialisation de médicaments anciens pour réorienter vers des médicaments nouveaux rarement véritablement innovants, mais toujours plus chers. Il faut aussi signaler le cynisme du syndicat des industriels du médicament, qui exerce un chantage à l'augmentation des prix jugés trop bas avec la menace de fournir les pays qui paient plus cher au détriment de la France. Pour les



L'actrice Anna Mouglalis, Pierre Dharréville, initiateur de cette rencontre, et l'écrivain Gérard Mordillat, le 23 mars, à Paris.

JULIEN JAHIN/HANS LUCAS POUR L'HUMANITÉ

La contre-offensive du monde de la culture

MOBILISATION Deux cents personnes se sont retrouvées à la Bellevilloise, à Paris, dimanche, à l'initiative du PCF. L'objectif : résister à l'extrême droite, aux coupes budgétaires, et repenser une politique culturelle publique.

Il flottait ce dimanche après-midi un air de printemps, comme un petit air d'états généraux, un avant-goût de cet immense chantier à imaginer pour « remettre la culture et la création au cœur de notre projet politique », comme l'a souligné Pierre Dharréville, responsable du secteur culture du PCF, à l'initiative de cette rencontre intitulée Vive la culture.

La semaine passée, partout dans le pays, artistes et artisans de la culture se sont mobilisés pour dénoncer de nouveau la violence des coupes budgétaires infligées à ce secteur. Premiers sursauts de conscience alors que « le trumpisme donne des ailes à la réaction en Europe », estime Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles. « Pas besoin de traverser l'Atlantique pour voir les ténèbres progresser ici, en France », renchérit Aymeric Seassau, adjoint communiste à la culture

à Nantes. Dans cette région des Pays de la Loire, tout le monde a pu observer comment la majorité, toutes droites confondues, a sabré sans trembler dans le budget culture, affichant ainsi son mépris pour les artistes et son désintérêt pour les politiques culturelles publiques.

L'heure n'est plus à la plainte. Il y a urgence. « Et si nous sommes épisés, nous avons le combat joyeux », estime Sylvie Gouttebaron, de la Maison des écrivains. La teneur et la pertinence des interventions en témoignent. « On s'attaque aux poètes, aux artistes, et « nous ne sommes pas assez révoltés », comme le criait Antonin Artaud », lance Gérard Mordillat, cinéaste et écrivain. Résister, se rebeller, inventer, ne plus être là à parer les coups qui pleuvent de toutes parts, contre la culture, contre l'éducation, contre la recherche, contre tous les services publics. Surtout quand « l'extrême droite est

aux portes du pouvoir », comme le rappelle Fatiha Keloua-Hachi, présidente socialiste de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation à l'Assemblée nationale. Un tiers des députés RN-ciottistes siègent désormais dans ladite commission et pratiquent une « surenchère de propositions fascistes », avec une vision idéologique dont la principale ambition est de démanteler l'audiovisuel public, asphyxier la création, bais-

ser de 20 % les subventions du musée du Louvre. « Comment riposter face à de telles attaques ? », s'interroge la députée. Il s'agit de faire un pas de côté et de réinventer quelque chose de solide, de retrouver un squelette narratif politique. » Et d'appeler les artistes à « se réveiller, politiquement », les invitant à assister aux séances de cette commission. Partout l'extrême droite et la réaction sont à la manœuvre. Maxime Séchaud, de la CGT spectacle, rappelle comment

REPORTAGE

« à Hénin-Beaumont, la municipalité frontiste a fait main basse sur le centre culturel l'Escapade et sa programmation. Eux savent ce qu'ils veulent, ce qu'ils cherchent à mettre en place. Ils sont au clair avec leur projet », souligne-t-il. Et c'est ainsi que le théâtre municipal a été inauguré en grande pompe par le maire de la ville en présence de Marine Le Pen le 9 mars. Dorénavant, « grâce à la diversité des

« La montée de l'extrême droite a été un électrochoc, une accélération idéologique concrète contre la création. »

RAPHAËL HERRERIAS,
DU GROUPE TERRENOIRE

spectacles que nous proposons, nous mettons en avant des artistes professionnels émergents et locaux, pour promouvoir les talents de la région », est-il annoncé sur le site du théâtre.

« LES PENSEURS, LES ARTISTES DOIVENT MARCHER ENSEMBLE »

« Comment faire ? » s'interroge la chorégraphe et metteuse en scène Phia Ménard. « Faire grève, mobiliser, manifester n'a rien d'évident quand la précarité est si grande. D'accord pour la riposte, mais laquelle face à la violence de la répression ? Chez les artistes, la peur est là, mais le désir aussi. » Comment passer de la riposte à l'offensive ? Créer du collectif ? Pour Raphaël Herrerias, du groupe Terrenoire (Victoire de la musique en 2022), « la montée de l'extrême droite a été un électrochoc, une accélération idéologique concrète contre la culture. Mes collègues ne mesurent pas ce qui nous attend si on ne s'organise pas. La sidération est le terreau du fascisme. La parole est colonisée par les réseaux sociaux. Le techno-fascisme réduit nos créations à des produits. Il faut retrouver le lien avec les structures de résistance, avec les syndicats, les partis politiques. Les penseurs, les artistes doivent marcher ensemble ». ■

Si la riposte est nécessaire, elle n'est pas suffisante. D'autres prises de parole, celles de la réalisatrice Françoise Davisson, de Soraya Morvan-Smith, du SNJ-CGT, de l'actrice Anna Mouglalis, du pianiste Rémy Cardinale, du sociologue Romain Pudal ou de la photographe Laure Abouaf, ont enrichi cette réflexion commune, toutes et tous témoignant de la nécessité de renouer avec les forces politiques progressistes, les syndicats pour, passé la sidération, imaginer, envisager une nouvelle ambition collective pour la culture. ■

MARIE-JOSÉ SIRACH

Prochains rendez-vous de Vive la culture : le 15 avril à Lyon, en mai à Marseille et le 19 juillet à Avignon. Le 31 mars, à la salle Hénaff de la bourse du travail (Paris) : réunion publique Sauvons l'audiovisuel public.

Plus les débats avancent et plus ils se tendent au sujet du projet de loi visant à « sortir la France du piège du narcotrafic », qui doit être soumis au vote ce mardi à l'Assemblée nationale. Alors que tous les députés s'entendent pour lutter contre le fléau des réseaux criminels qui répandent de la drogue en France, les méthodes souhaitées par le gouvernement divisent. Supprimée en commission, la création d'un « dossier-coffre » a été validée vendredi dans l'Hémicycle. Ce dispositif permet d'établir un « procès-verbal distinct » afin de soustraire des éléments de l'enquête aux avocats dès lors que des informations pourraient « mettre gravement en danger la vie ou l'intégrité physique d'une personne », selon le rapporteur macroniste du texte, Vincent Caure. La droite et l'extrême droite ont soutenu la mesure, qui indigne la gauche.

« L'OPPROBRE SUR LES AVOCATS »

D'abord parce que « le principe du contradictoire repose sur l'égalité de traitement entre les deux parties », a insisté le député écologiste Pouria Amirshahi. « Le dossier-coffre est une atteinte à ce principe, pilier du procès équitable, qui pourrait fragiliser les droits de la défense », abonde le Conseil national des barreaux. Ensuite parce que la mesure « jette l'opprobre sur toute la profession d'avocat », alerte le

Inquiétudes autour de la loi contre le narcotrafic

ASSEMBLÉE Le texte, mis au vote ce mardi dans l'Hémicycle, prévoit des mesures controversées qui porteraient atteinte, notamment, aux droits de la défense et à la nécessité d'un régime de détention digne.

député FI Ugo Bernalicis. Que l'accès à des éléments clés d'un dossier puisse être refusé à des avocats constitue de fait un virage fondamental dans notre histoire judiciaire. Que cela se fasse au motif que des témoins majeurs pourraient ensuite se faire intimider ou assassiner laisse de plus planer une douloureuse suspicion sur l'intégrité des avocats.

« Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur quiconque. Il s'agit de protéger des vies.

Le processus est très encadré. Ce sont les magistrats qui vont le requérir », a pour sa part assuré le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui précise que les observations du Conseil d'État ont été entendues.

Mais ce n'est pas le seul bras de fer qui s'est joué ces derniers jours, parfois

au détriment de l'exécutif. Les députés ont par exemple refusé d'obliger les plateformes de messagerie chiffrée, telle WhatsApp, à transmettre les correspondances des narcotrafiquants aux services de renseignement. De nombreux parlementaires y ont vu le risque d'une future intrusion permanente des autorités à la fois sur nos vies privées et sur le secret des affaires des entreprises. Ce qui a donc déplu à la fois à gauche et à droite.

Bruno Retailleau et le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, sont cependant parvenus à faire adopter la plupart des articles qu'ils ont défendus. Notamment la création d'un régime de détention carcéral spécifique pour les narcotrafiquants dont les contours inquiètent.

« Le dossier-coffre est une atteinte au principe du contradictoire, pilier du procès équitable. »

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Si le président de la commission des Lois, le macroniste Florent Boudié, assure que le dispositif vise à empêcher « l'individu de rester en lien pendant la durée de sa détention avec le réseau criminel auquel il appartient », son prédécesseur Sacha Houlié a souligné que le régime retenu est « plus sévère que le placement à l'isolement ».

« LA PEINE ET LE CHÂTIMENT »

« Ces quartiers de haute sécurité risquent de porter atteinte aux droits humains et aux libertés fondamentales », prévient Émeline K/Bidi, coprésidente du groupe GDR, au sujet d'un régime qui « confond la peine et le châtiment », selon Pouria Amirshahi. « Ce n'est quand même pas au garde des Sceaux de décider du régime, mais à un juge judiciaire avec un débat contradictoire », a également souligné la socialiste Colette Capdevielle. Le texte inquiète aussi concernant l'extension des expulsions locatives, avec des motifs imprécis pouvant s'appliquer à tout locataire, selon le Syndicat de la magistrature et le Collectif des associations pour le logement.

Si tous les députés attendaient un texte pour mieux lutter contre le narcotrafic, la copie leur laisse un goût amer, trop portée sur une répression mal mesurée, trop oubliuse des politiques de prévention. Et sans garantie sur les moyens qui seront déployés. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

MERCREDI
26 MARS 19H

LA GRANDE ÉMISSION DE
l'Humanité

Les invités
**Clémence
Guetté, Sofiane,
Layla Mabrouk
et Tounkara Kandé**

ça
IRA!

twitch

QR code

Coupes budgétaires : les asso suffoquent



Dans le Val-de-Marne, le Secours populaire sera privé de 66 000 euros par an, soit une baisse de 77 %.

AUSTÉRITÉ Près de 186 000 emplois seraient menacés dans l'économie sociale et solidaire, où de nombreuses petites structures craignent pour leur survie.

La boule au ventre et les yeux rivés sur les comptes. C'est l'état d'esprit qui domine ausein des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans cette troisième voie de l'économie, entre services publics et entreprises privées lucratives, regroupant les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations, « moins d'un tiers des organisations ont aujourd'hui devant elles trois mois de trésorerie », alerte David Cluzeau, le président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes), qui évoque la menace d'une perte de 186 000 emplois sous l'effet de la politique austéritaire du gouvernement.

« La question de la santé financière, c'est le sujet numéro un en ce moment », confirme Claire Thoury, la présidente du Mouvement associatif. En témoigne, selon elle, l'afflux inédit de réponses à une enquête flash sur le sujet

aujourd'hui devant elles trois mois de trésorerie », alerte David Cluzeau, le président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes), qui évoque la menace d'une perte de 186 000 emplois sous l'effet de la politique austéritaire du gouvernement.

« UN PLAN SOCIAL À BAS BRUIT »

Et pour cause, déjà ébranlées par les bourrasques successives de la crise sanitaire puis du choc inflationniste, la plupart de ces organisations redoutent aujourd'hui le coup de grâce de la crise budgétaire. L'engrenage s'est emballé, en octobre dernier, lors des premiers débats sur le budget sous l'éphémère gouvernement Barnier, qui a imposé des économies d'une rigueur inédite aux collectivités territoriales, dont dépendent une large part de ces associations. « Ce qui est inédit dans la situation actuelle, c'est qu'on est à l'os », constate Jean-Baptiste Jobard, coordinateur du Collectif des associations citoyennes.

Si le budget adopté à la suite d'un 49.3, en février – « le plus mauvais de l'histoire pour les collectivités », selon les élus –, a abaissé ces exigences d'économies de 6,5 milliards à 2,2 milliards d'euros, le mal est fait, certaines collectivités ne comptant pas faire marche arrière dans leur décision de sabrer les subventions. S'ajoute à cela la lenteur inédite du processus budgétaire, qui a eu pour effet de retarder les arbitrages financiers des régions, départements et communes. Résultat : nombre de structures en sont réduites à naviguer à vue, à faire des avances de trésorerie, voire à se préparer à une baisse drastique de leurs effectifs si la violence du couperet se confirme. Selon David Cluzeau, « un plan social à bas bruit » serait d'ores et déjà à l'œuvre dans le secteur, avec le risque, à terme, « d'une catastrophe industrielle ».

« LES DÉGÂTS SOCIAUX VONT ÊTRE RAVAGEURS »

Si le chiffre de 186 000 suppressions de postes, mis en avant par l'Udes, repose sur une estimation réalisée lors de la première présentation du budget en octobre, sur la base d'une projection du coût, en termes d'emplois, des 8,26 milliards de restrictions budgétaires prévues dans le secteur, il reste, selon son président, toujours d'actualité.

D'abord, en raison de la pression budgétaire encore très forte au niveau de l'État, comme au niveau des collectivités territoriales, mais aussi à cause de « l'effet domino » de ces coupes. « Quand on supprime 1 euro à une structure, elle en perd en réalité plusieurs car on limite sa capacité à obtenir des cofinancements », explique David Cluzeau, selon qui, fait nouveau, « toutes sont aujourd'hui touchées ».

Avec toutefois des secteurs plus ébranlés que d'autres, comme ceux de la formation professionnelle, de la solidarité, de l'insertion, qui concentrent les emplois de l'ESS (40,9 % pour l'action sociale). « Demain, il y aura des endroits où les associations dédiées à l'aide sociale à l'enfance ne pourront pas répondre aux besoins de la population. Les dégâts sociaux vont être ravageurs », anticipe David Cluzeau.

Pour Claire Thoury, ce sera le résultat « des réponses court-termistes en termes d'économies ». Logique absurde, selon la responsable, qui voit là le moyen le plus sûr de « créer de lourdes dépenses à moyen terme car, en attendant, il n'y a pas moins de besoins sociaux, pas moins de pauvreté, ni d'urgence écologique... Tout cela est toujours indispensable et ne tiendrait pas sans le tissu associatif ».

Si certaines collectivités territoriales ont sorti la hache pour tailler dans leurs budgets, d'autres ont au contraire tenté de limiter les dégâts. Jean-Baptiste Jobard dresse à cet égard la typologie suivante : « Il y a les progressistes qui ont tenté de limiter la casse et appuient leurs politiques publiques sur une initiative citoyenne ». Celles où « la droite extrémisée est aux manettes » et ont vu dans ces coupes « une aubaine » pour taper des associations au portefeuille. Il y aurait enfin les collectivités tenues par une majorité de la droite républicaine ou du centre, dont les élus « sont suffisamment proches du terrain pour ■■■



ENQUÊTE SUR TAKATA

Une enquête judiciaire concernant des blessures causées par des airbags défectueux de marque Takata a été transférée au parquet de Paris, qui va centraliser tous les dossiers de métropole comme d'outre-mer. 29 accidents ont été recensés, provoquant 11 décès.

COUP DE RABOT POUR LES ALLOC

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge démontre ce lundi que, faute d'indexation, les bénéficiaires d'allocations familiales et d'allocations de solidarité ont perdu, depuis 2021, 3 milliards d'euros pour les uns, 4,6 milliards pour les autres.

VERNEY-CARRON EN DANGER

Les 67 salariés et la CGT de l'entreprise stéphanoise Verney-Carron (Loire) craignent une liquidation judiciaire. L'État, qui se fournit auprès du plus ancien manufacturier d'armes français, a refusé de débloquer un prêt de 4,5 millions.

■■■ admettre le rôle indispensable du monde associatif et rester ouverts au dialogue », estime Jean-Baptiste Jobard.

Une classification qui ne résiste pas aux contre-exemples, estime cependant Claire Thoury, citant l'Hérault, dont l'exécutif socialiste a décidé de ne maintenir que « les dépenses obligatoires » pour la culture (médiathèques, écoles de musique, etc.), en raison de « sa situation budgétaire (...) dégradée par une baisse très conséquente des dotations de l'État », malgré une indignation générale.

Même émoi au conseil départemental du Val-de-Marne, présidé par le LR Olivier Capitanio, qui a décidé de sabrer dans les subventions de plusieurs associations de solidarité, dont le Secours catholique et le Secours populaire, privé de 66 000 euros par an, soit une baisse de 77 %. Contactés par l'Humanité pour expliquer les raisons de ces coupes, les services du conseil départemental ont indiqué leur refus de répondre à nos questions.

L'écoute des acteurs associatifs et les arbitrages « au cas par cas » seraient au contraire la démarche revendiquée par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle – tenu par une majorité de gauche. Ses services affirment, auprès de l'Humanité, avoir procédé « à des baisses très ciblées. On a effectué dans tous les autres domaines de petites économies possibles, en décidant, par exemple, de planter moins de fleurs dans un jardin public ». L'effet des coupes serait donc imperceptible pour les acteurs de l'ESS « sauf pour les toutes petites structures qui sont à 1 000 ou 2 000 euros près. Quand c'est le cas, nous revoyons notre décision, si cela met une structure ou un festival en péril », assure le conseil départemental.

FIXER LES PRIORITÉS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Même stratégie pour la métropole de Lyon, qui avait pris les devants dès juin 2024 en rencontrant les responsables associatifs. Son président, Bruno Bernard, affirme par ailleurs « avoir assumé des choix politiques » dans les arbitrages de son budget – amputé de 60 millions d'euros –, mettant en avant un travail « ligne à ligne » guidé par la volonté « de prioriser le maintien de la politique sociale, en faveur du logement, de l'adaptation au changement climatique, tout en concédant des efforts importants sur les frais de fonctionnement et les dépenses de communication ». Résultat : 143 acteurs sur 152 auraient conservé la même subvention.

Pour David Cluzeau, le dialogue avec les représentants des collectivités est un des premiers leviers d'action, appelant à « un tour de table des collectivités », pour fixer des priorités. Claire Thoury évoque pour sa part un travail en cours sur « une proposition de loi visant à sécuriser la subvention » ainsi qu'« une réflexion sur une nouvelle manière de financer l'action associative pour sortir de ces logiques où c'est le politique qui décide de ce qui mérite d'être financé ou non ».

Un sursaut salutaire, selon Jean-Baptiste Jobard, qui voit dans la violence de cette dernière crise un coup de semonce pour les acteurs du secteur, qui commencent à se mobiliser. « On ne va quand même pas crever en silence », lui aurait ainsi confié le directeur d'une structure. Des « soulèvements associatifs », sur le modèle des Soulèvements de la Terre, seraient en cours de gestation, avec un grand rendez-vous prévu le 1^{er} juillet prochain, date anniversaire de la loi 1901. Son collectif fera passer le message « qu'il y a urgence à remettre la République à l'endroit » car « au-delà de la question budgétaire, en fragilisant les capacités d'action des associations et celles des citoyens à se réunir en collectifs, c'est la démocratie qu'on met en péril ». ■

HAYET KECHIT



À Bagnolet, l'avenir en suspens de Pow'Her

Les salariés de cette association qui vient en aide aux jeunes femmes victimes de violences luttent pour le maintien de ce lieu d'accueil et d'orientation. Soumis aux restrictions budgétaires et sans trésorerie, ils ont lancé une collecte pour continuer d'assurer leurs missions.



25 mars À Arles (Bouches-du-Rhône), à 12h30, meeting avec Sophie Binet (CGT) devant la bourse du travail.
25 et 26 mars Les assises de la santé et de la sécurité des travailleurs

se tiendront à la bourse du travail de Paris.
26 mars Rassemblement devant le commissariat de Nanterre (Hauts-de-Seine), en soutien au secrétaire général de la CGT commerce,

après une plainte à son encontre déposée par Metro.
3 avril Les organisations CGT, Unsa, FSU et Solidaires de la fonction publique appellent les agents à une journée d'action «pour la fonction

publique, nos conditions de travail et de vie». **7 avril** Le collectif Notre santé n'est pas à vendre propose de battre le pavé contre le «recul historique de l'accès aux soins».

- et que ce dispositif novateur a démontré, selon la directrice, «qu'il marche du feu de Dieu», grâce au bouche-à-oreille, une question la hante : pendant combien de temps pourra-t-elle maintenir son équipage de huit salariés à flot ? «Pour la première fois, j'ai peur en voyant toutes ces coupes budgétaires», reconnaît Amandine Maraval, dont le budget est passé de 200 000 euros la première année à 850 000 euros aujourd'hui.

Faute de visibilité sur les subventions, avec un mois et demi de trésorerie, elle navigue à vue et, pour parer une éventuelle catastrophe, a dû lancer une collecte. «On multiplie aussi les dossiers de financements, mais on ne sait pas, en raison du retard dans le vote du budget, combien on aura à la fin de l'année», s'émeut-elle. La réponse du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, dont les arbitrages sont encore en cours, est particulièrement attendue par l'association, qui dépend en grande partie de son financement.

«En off, on a appris que notre subvention se maintiendrait. Mais, entre ce qui se dit et ce qui sera voté, rien n'est sûr», tempère la jeune femme. Quant aux autres financeurs, leur décision suscite encore plus d'appréhension car «leurs enveloppes sont surtout dédiées à la reconduction d'actions. Ne faisant pas partie de leur base et avec les restrictions budgétaires, on risque d'être hors champ», redoute Amandine Maraval, qui dénonce le caractère absurde de ces modes de financement fondés sur des appels à projets et non sur le principe d'une pérennisation des associations.

LA PERTE D'UNE TELLE STRUCTURE SERAIT DRAMATIQUE

Dans la petite cuisine, Amandine Maraval nous montre, au détour de la visite, les plaques électriques cassées. Qu'elle hésite encore à remplacer. Ce détail paraîtrait anecdotique s'il n'était symptomatique des arbitrages financiers quotidiens auxquels doit faire face la directrice du lieu d'accueil et d'orientation (LAO) Pow'Her. Cette association située à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) vient en aide, depuis 2019, aux jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans ayant subi des violences. Un dispositif novateur dont l'ambition est de toucher celles qui échappent aux radars des structures de droit commun et qui, à 83 %, ont subi plusieurs types de violences au cours de leur vie (intrafamiliales, conjugales, sexuelles, mariages forcés, prostitution).

Alors que les besoins explosent - 214 victimes ont été reçues en 2024

des salariés. En ce début d'après-midi, l'équipe a déjà pris en charge trois demandes de mise en sécurité d'urgence.

Ils accueillent aussi, ce jour, Leïla (1), qui est suivie depuis six mois. La jeune femme d'une vingtaine d'années, dont l'agresseur passera bientôt en correc-

«En off, on a appris que notre subvention se maintiendrait. Mais, entre ce qui se dit et ce qui sera voté, rien n'est sûr.»

AMANDINE MARAVAL,
DIRECTRICE DE POW'HER

tionnelle, vient ici tous les jours pour les ateliers de yoga ou les groupes de parole. Mais aussi juste pour y trouver un peu de chaleur. «Ici, quand parfois je perds espoir, on me redonne de la force», témoigne Leïla dans la «salle d'accueil de

jour», un vaste espace aux allures de salon cosy décoré par les jeunes femmes, avec des canapés, des jouets et des livres pour leurs enfants.

Pour Katia Bourdon, travailleuse sociale en commissariat à Montreuil (Seine-Saint-Denis), qui travaille en lien avec ce type d'association, la perte d'une telle structure serait dramatique car «elles sont souvent le premier endroit où, autour d'un café, les femmes viennent déposer ce qui leur arrive. On risque de perdre ce premier accueil de l'autre, où se joue l'humain avant d'aborder le pratique».

En attendant, chaque soutien galvanise l'équipe : au moment de notre départ, le téléphone sonne à l'accueil. Une enseignante qui veut participer à la collecte. Pour Amandine Maraval : «Cette solidarité démontre que les gens comprennent combien il s'agit là d'un enjeu collectif.» ■ H.K.

(1) Le prénom a été modifié.
Lien pour participer à la collecte :
helloasso.com/associations/pow-her/collections/je-soutiens-le-lao-pow-her

(Publicité)

Annonces classées

Passez votre annonce dans **L'Humanité**
+ **l'Humanité** + **www.humanite.fr**

Offre d'emploi



**La Ville d'Allonnes (Sarthe)
11.200 habitants, recrute :**

Temps complet, par voie statutaire,
cadre d'emploi : Attaché / Attaché Principal

Contactez

- Laure Thiery
laure.thiery@comediance.fr
01 49 22 74 89



UN.E DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E ADJOINT DES SERVICES

Le contexte

La Ville d'Allonnes (11 200 habitants), banlieue à la campagne, est la 2ème ville de Le Mans Métropole composée de 20 communes. Elle est située en périphérie du Mans, à 12 minutes seulement en Tempo de la gare et desservie par les grands axes routiers.

Vos missions

Participer à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre, en particulier dans son secteur de délégation : petite enfance, éducation, jeunesse, citoyenneté et accès aux droits des jeunes, restauration municipale, action culturelle, sport, vie associative et relations internationales.

Le Directeur-trice Général.e des Services assurera la suppléance du Directeur Général des Services de la collectivité en son absence.

Votre connaissance des institutions, du statut de la FPT, des procédures et dispositifs de l'action éducative, culturelle, sportive et associative vous permettent de travailler en mode projet, en transversalité, d'animer, de coordonner et de mobiliser une équipe pluridisciplinaire.

Doté.e d'un fort sens du service public, d'une grande réactivité, d'une disponibilité, d'une autonomie et d'une discréetion avérées, vous êtes capable de prospectives, d'évaluation, d'organisation et de planification tout en maîtrisant les règles et procédures comptables de la commande publique.

Prise de poste souhaitée : dès que possible. Au plus tard le 1er septembre 2025
Adresser candidature (CV + lettre de motivation)

A Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines,
Esplanade Nelson Mandela 72700 Allonnes

L'association Pow'Her à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) existe depuis 2019.
LIVIA SAAVEDRA
POUR L'HUMANITÉ



Des enfants dans les décombres d'une maison bombardée à Gaza City, le 24 mars. DAWOOD ABULKAS/REUTERS

Israël officialise l'expulsion des Palestiniens de Gaza

PROCHE-ORIENT Une agence spéciale baptisée Autorité d'émigration vient d'être créée au sein du ministère israélien de la Défense. Cet organisme mènerait une « opération logistique de grande envergure » visant à relocaliser les Gazaouis et à leur trouver des pays de destination.

Pendant que l'armée israélienne continue à bombarder sans cesse la bande de Gaza, tuant déjà 730 personnes depuis le 18 mars – dont de nombreux enfants (lire le témoignage de Ziad Medoukh ci-contre) –, le cabinet de sécurité remplit sa part du contrat. Aux soldats la destruction de ce territoire pour le rendre invivable, aux politiques la mise en œuvre d'un plan pour en chasser les Palestiniens.

Une agence spéciale vient d'être créée au sein du ministère de la Défense, chargée d'orchestrer l'expulsion massive de Palestiniens de Gaza sous couvert de réinstallation « volontaire ». Le ministre israélien des Finances, Bezalel Smotrich, a déclaré que cette nouvelle « Autorité d'émigration » – qui

serait supervisée conjointement par le ministère de la Défense et le cabinet du premier ministre – mènerait une « opération logistique de grande envergure » visant à relocaliser les Palestiniens de Gaza et à leur trouver des pays de destination. Il s'agit, selon ce ministre d'extrême droite, d'organiser « un transfert volontaire pour les résidents de Gaza qui expriment leur intérêt à se déplacer vers des pays tiers, conformément au droit israélien et international, et suivant la vision du président américain, Donald Trump ».

LE PRÉSIDENT TRUMP POUR PARRAIN

Le ministre de la Défense, Israël Katz, sera chargé de coordonner l'expulsion des habitants de Gaza vers des pays tiers par un « passage sûr et contrôlé ». Lui aussi a fait savoir que ce plan visait à s'aligner sur la « vision du président américain, Donald Trump », qui a déjà plaidé en faveur de la ré-installation massive des Palestiniens de Gaza dans le cadre d'une stratégie plus large au Moyen-Orient. « Il n'y a pas si longtemps, il était tabou de parler de personnes quittant Gaza mais, aujourd'hui, les plus fous sont les plus réalistes. Non seulement c'est réaliste, mais c'est le seul plan réaliste », a déclaré il y a quelques jours Bezalel Smotrich devant les membres de la Knesset. Cette agence gérera également les contrôles de sécurité et la logistique du transport des personnes contraintes de partir.

Les autorités israéliennes tentent de placer leur projet de déportation massive sous le parrainage des États-Unis et surtout d'accélérer le processus. Donald Trump, tout feu tout flamme pour son projet de Riviera du Moyen-Orient, version riche du nettoyage ethnique, qui a même posté une vidéo

Bezalel Smotrich parle d'« une étape importante sur la voie d'une véritable souveraineté en Judée-Samarie ».

Gaza ne se résumerait pas nécessairement à un « plan d'expulsion » et qu'elle visait à « bousculer les mentalités ». Il est vrai aussi qu'en janvier 2024, dans une vidéo, Benyamin Netanyahu jurait la main sur le cœur : « Je tiens à préciser certains points : Israël n'a aucune intention d'occuper Gaza de manière permanente ni de déplacer sa population civile. »

La semaine dernière, les dirigeants arabes ont dévoilé une proposition prévoyant la reconstruction du territoire palestinien sans déplacement de population, mais les dirigeants israéliens et états-uniens en font peu cas. Pour l'organisation israélienne antioccupation la Paix maintenant, « la mise en place d'une administration chargée d'expulser les Palestiniens de Gaza est l'une des décisions les plus stupides d'un gouvernement qui a perdu toute direction et toute logique ».

En Cisjordanie occupée, le cabinet de sécurité israélien a également approuvé une proposition de Bezalel Smotrich, visant à séparer 13 colonies des implantations voisines et à les classer comme indépendantes. « Au lieu de nous cacher et de nous excuser, nous hissons le drapeau, nous construisons et nous implantons. C'est une nouvelle étape importante sur la voie d'une véritable souveraineté en Judée-Samarie », a lancé celui qui se définit comme un suprémaciste juif, utilisant le nom biblique de la Cisjordanie. Car l'offensive israélienne ne concerne pas que Gaza, mais l'ensemble des territoires palestiniens où Tel-Aviv a intensifié ses opérations terrestres. À Tulkarem, l'armée a procédé à des évacuations massives, détruisant des infrastructures et déplaçant de force des familles. Elle a également renforcé sa présence à Jénine, envoyant des renforts et des bulldozers militaires pour détruire des routes et étendre son contrôle. Depuis le 7 octobre 2023, au moins 911 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie par des soldats ou des colons. ■

PIERRE BARBANCEY

“ Une enfance assassinée

Aucun Palestinien n'est épargné par la guerre que mène Israël. Mais les plus jeunes la subissent encore plus durement. Victimes et confrontés à la mort, ils doivent se comporter en adultes. Ziad Medoukh, professeur de français et poète, témoigne.

Les habitants dormaient, ce 18 mars à l'aube, lorsque les forces d'occupation ont rompu une trêve fragile et régulièrement violée, en bombardant partout dans la bande de Gaza, provoquant, en quelques heures, la mort de 425 Palestiniens dont 175 enfants et 95 femmes. La situation est toujours dramatique et tragique pour les 2 millions de Palestiniens de Gaza horrifiés et effrayés. Rien ne semble changer même après l'entrée en vigueur de l'accord du cessez-le-feu il y a deux mois. Nous attendons toujours une solution politique.

L'armée israélienne ne s'est toujours pas vraiment retirée de l'ensemble des localités, notamment au centre et au sud de la bande de Gaza, alors qu'elle aurait dû procéder à un retrait. Elle a parfois mené des incursions et des bombardements provoquant des morts et des blessés.

Les passages sont complètement fermés depuis plus de trois semaines. Plus rien n'entre, sur ordre de l'armée d'occupation. Il n'y a pas d'eau potable ni de gaz, on doit cuisiner au bois, mais le bois est devenu presque introuvable. On ne peut pratiquement rien se procurer sur les marchés et les prix ont flambé. La vie quotidienne est donc toujours aussi dramatique pour la population de Gaza.

Comme celle des femmes et des jeunes, la vie des enfants a profondément changé. Ils ont aujourd'hui un rôle différent de ce qu'il était dans la société palestinienne d'avant le 7 octobre. Ils sont profondément traumatisés et sous le choc de ce qu'ils ont vu et vécu. Ils souffrent au quotidien. Environ 17 600 enfants palestiniens de moins de 14 ans ont été assassinés depuis octobre 2023. Et 36 000 sont orphelins d'un ou de leurs deux parents.

Actuellement, 40 000 enfants souffrent de malnutrition. Les maisons n'ont plus de fenêtres, plus de porte. Il n'y a aucun moyen de chauffage. Pour les personnes déplacées qui vivent dans les tentes, la situation est pire encore. Quatorze enfants sont morts de froid entre janvier et mars 2025. Et 12 000 enfants malades auraient besoin de soins urgents à l'étranger. Malheureusement, beaucoup sont déjà morts à cause de la faillite du système de santé.

Parmi les 17 600 enfants assassinés pendant les dix-sept mois d'agression, on compte 250 nouveau-nés et 900 enfants de moins de 1 an. Ensuite, il y a eu les déplacements forcés et la situation humanitaire désastreuse dans les centres d'accueil ou sous des tentes déchirées et abîmées, dans le froid et la pluie. Les enfants ont été traumatisés, réveillés la nuit par les bruits des drones et des bombardements. Ils ont vu beaucoup de leurs parents ou d'autres membres de leur famille ainsi que leurs amis assassinés sous leurs yeux.

Entre octobre 2023 et octobre 2024, il n'y a pas eu de cours. C'est une année scolaire qui a été perdue. Au lieu d'aller à l'école ou de jouer

devant leur maison ou dans leur quartier, les enfants étaient obligés de rester avec leur famille ou dans les centres d'accueil. Ces événements ont provoqué un changement de comportement et modifié leurs habitudes.

Les enfants ont dû accomplir de nouvelles tâches pour leur famille : tout d'abord, le matin, aller chercher de l'eau potable et de l'eau à usage domestique dans les citernes qui passent dans les quartiers une ou deux fois par semaine à la suite de la destruction des puits. Ensuite, accompagner leurs parents au marché pour trouver de la nourriture. Puis trouver du bois pour la cuisine. Enfin aller recharger les portables dans les lieux où se trouvent des panneaux solaires.

Les journées étaient difficiles pour les gamins. Ils n'avaient pas de loisirs et peu de temps pour jouer. Comment s'étonner dans ces conditions que, pendant cette période dramatique, les enfants soient devenus adultes et responsables ? Privés d'école, de jeu, de nourriture, de médicaments, de soins, ils ont été obligés de s'adapter et d'avoir un comportement responsable vis-à-vis de la famille. Leurs mères avaient besoin de leur aide.

Tous ces changements ont rendu les enfants plus rapidement adultes. J'ai remarqué personnellement des changements dans le comportement lors d'activités d'animation et de soutien psychologique pour les enfants avec les jeunes bénévoles.

Premièrement, ils sont devenus moins violents. On s'attendait à ce que les enfants traumatisés soient violents, ce ne fut pas le cas. C'est le résultat du travail des familles, du soutien des enseignants et des associations. Deuxième aspect positif, les enfants sont devenus sages et responsables. Ils ne font pas beaucoup de bruit pendant les cours. Ils sont disciplinés.

Troisième aspect positif : j'ai remarqué, dans les discussions que j'ai avec eux, que les enfants parlent moins de la mort, de l'assassinat de membres de famille, de la destruction de leur maison. Quand on fait des ateliers de dessin, aujourd'hui, ils dessinent l'espoir, ils dessinent la paix, les oliviers, la mer. Ils ont la nostalgie de la mer. Ils dessinent la vie qui reprend, la réouverture des restaurants dans leur quartier. Ils utilisent des couleurs claires alors qu'avant ils utilisaient beaucoup le noir et les couleurs foncées. On voit moins de chars, de blindés ou d'avions militaires et de morts. C'est un autre signe positif. Les enfants sont devenus adultes, ils ont pris conscience de leur rôle et de leurs responsabilités, ils sont moins violents et gardent l'espoir pour l'avenir.

Ces éléments montrent que le travail d'accompagnement, de soutien et de protection par la famille, l'école et les associations porte ses fruits. On peut dire qu'une grande partie des enfants commencent à surmonter leurs traumatismes profonds grâce à cela. ■



ZIAD MEDOUKH
professeur de
français et poète



Le 4 janvier 2024, à Odessa, en Ukraine. Malgré la fin de l'accord sur les céréales, en 2023, des cargos tentaient de rejoindre des ports internationaux. YULII ZOZULIA / NURPHOTO / AFP

Moscou et Washington vers un accord sur la mer Noire ?

UKRAINE Riyad accueille à nouveau des négociations entre États-Unis et Russie, d'un côté, et Kiev et Washington, de l'autre. La trêve sur les infrastructures énergétiques avance, l'initiative pour la mer Noire sur les exportations agricoles réapparaît.

Les pourparlers ont repris, lundi, entre les émissaires russes et américains à Riyad dans l'hôtel Ritz-Carlton. Après dix heures de réunion bilatérale, le porte-parole du Kremlin a informé que rien ne serait « signé à l'issue de ces consultations » prévues sur une trêve concernant les infrastructures énergétiques. Elles « se déroulent dans un format fermé, sans mots d'introduction », a annoncé son homologue du ministère des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Les États-Unis, représentés par Steve Witkoff, souhaitent élargir les négociations à la mer Noire. Un cessez-le-feu dans cette zone maritime pour « les navires des deux pays » sera abordé, a confié l'émissaire du président Donald Trump. Avant de poursuivre : « Et, à partir de cela, on se dirigera naturellement vers un cessez-le-feu total. »

Le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, a confirmé lundi que les négociations autour de l'initiative pour la mer Noire étaient à l'ordre du jour afin de garantir la navigation commerciale. Cet accord avait été signé en juillet 2022 à

Istanbul par la Russie, l'Ukraine et la Turquie sous l'égide de l'ONU et permis d'exporter près de 33 millions de tonnes de céréales ukrainiennes malgré la guerre. La Russie s'est retirée de l'accord en 2023, se plaignant que ses propres exportations de denrées alimentaires et d'engrais se heurtaient à de sérieux obstacles. Des négociations qui s'annonçaient « difficiles » malgré « une compréhension commune ici », a réagi Dmitri Peskov.

DES DISCUSSIONS « PRODUCTIVES ET CIBLÉES »

La délégation russe est conduite par Grigory Karasin, un sénateur qui préside la commission des Affaires étrangères du Conseil de la fédération, a été vice-ministre de la Diplomatie et a négocié les accords de Minsk en 2014 et 2015. L'autre figure, Sergueï Beseda, s'avère être le conseiller du directeur du FSB, les services de sécurité intérieure, et a participé à l'invasion russe de l'Ukraine. Pour la délégation états-unienne, elle comprend Andrew Peek, directeur principal pour l'Europe et l'Eurasie au Conseil de sécurité nationale, et Michael Anton,

haut fonctionnaire du département d'État.

La veille, des négociations ont eu lieu entre les administrations ukrainienne et américaine. Pour Kiev, c'est le ministre de la Défense, Roustem Oumierov, qui était à la tête de la délégation comprenant le secrétaire d'État du ministère des Affaires étrangères, Oleksandr Karasevych, les chefs adjoints du cabinet du président – Pavlo Palisa et Igor Zhovkva – et le vice-ministre de l'Énergie, Mykola Kolisnyk.

Roustem Oumierov a salué dimanche des discussions « productives et ciblées », ainsi que des « points clés, dont l'énergie », qui ont été abordés. Un haut fonctionnaire ukrainien a également indiqué à l'Agence France-Presse (AFP) qu'une nouvelle rencontre aurait lieu après la fin de la série de discussions entre les négociateurs russes et américains.

Alors qu'un sommet en Arabie saoudite entre les deux présidents Donald Trump et Vladimir Poutine pourrait intervenir en avril, Bloomberg News, citant des sources proches du dossier, révèle que Washington espère obtenir « un accord de trêve d'ici le 20 avril ». ■

VADIM KAMENKA

REGARD SUR LE MONDE, LA CHRONIQUE DE CHARLOTTE RECOQUILLON



JULIEN JAULIN / HANS LUCAS

Des enfants envoyés à l'abattoir

Dans l'Ohio, les adolescents de 14 et 15 ans pourront désormais travailler jusqu'à 21 heures, même les jours d'école. Dans l'Indiana, ceux de 16 et 17 ans peuvent, depuis le 1^{er} janvier, effectuer le même nombre d'heures que les adultes, travailler la nuit sans supervision, même pour effectuer des tâches dangereuses. Nous sommes en 2025 et, selon le sénateur républicain de l'Indiana, Mike Gaskill, « le travail, c'est bien, nous ne faisons pas ça pour répondre aux besoins des employeurs, nous le faisons pour offrir des opportunités aux enfants ».

On peut douter des bénéfices du travail si l'on en croit les infractions relevées dans l'industrie de la viande et les usines d'abattage. Fin janvier, Perdue Farms et JBS ont accepté de payer 8 millions de dollars au département du travail pour indemniser les enfants migrants qui ont travaillé sur leurs sites dans des conditions illégales. Par exemple, dans une usine du producteur de volailles Perdue, en Virginie, des enfants travaillaient de nuit et manipulaient des outils dangereux comme des couteaux électriques ou des thermoscelleuses. Quant à JBS, la nuit, des mineurs de 13 ans nettoyaient du sang, des produits chimiques et des machines dangereuses, y compris des guillotines d'abattage, dans des abattoirs du Colorado, du Minnesota ou du Nebraska.

Les deux industriels se sont défendus en expliquant avoir recours à des intérimaires et des entreprises sous-traitantes pour le nettoyage. D'ailleurs, l'une d'entre elles est aussi visée par une enquête.

Plusieurs milliers d'enfants sont concernés chaque année selon le département du travail. La plupart d'entre eux sont originaires du Mexique et d'Amérique centrale, arrivés seuls. Mais la cruauté de l'administration ne semble connaître aucune limite. Donald Trump vient d'informer une centaine d'associations qu'il suspendait les dotations fédérales destinées à la représentation juridique de ces enfants migrants exploités illégalement. Certains ne pourront pas se rendre à leur audience quand d'autres devront se présenter sans avocat. Ne parlant pas toujours anglais, et les conditions de l'assistance linguistique ayant été durcies, ils n'auront aucune chance de défendre leur dossier devant les juges de l'immigration et risqueront la déportation pure et simple. Mais, comme le Projet 2025 plaide pour l'extension des permis de travail pour les mineurs dans les secteurs dangereux, les enfants migrants pourront être remplacés par d'autres enfants, une autre main-d'œuvre infantile bon marché. L'affaiblissement du droit du travail et du droit syndical prévu dans le Projet 2025, la feuille de route de l'extrême droite américaine, se met ainsi au service de la politique anti-immigration agressive de l'administration Trump. ■

RETRouvez l'Humanité sur Internet

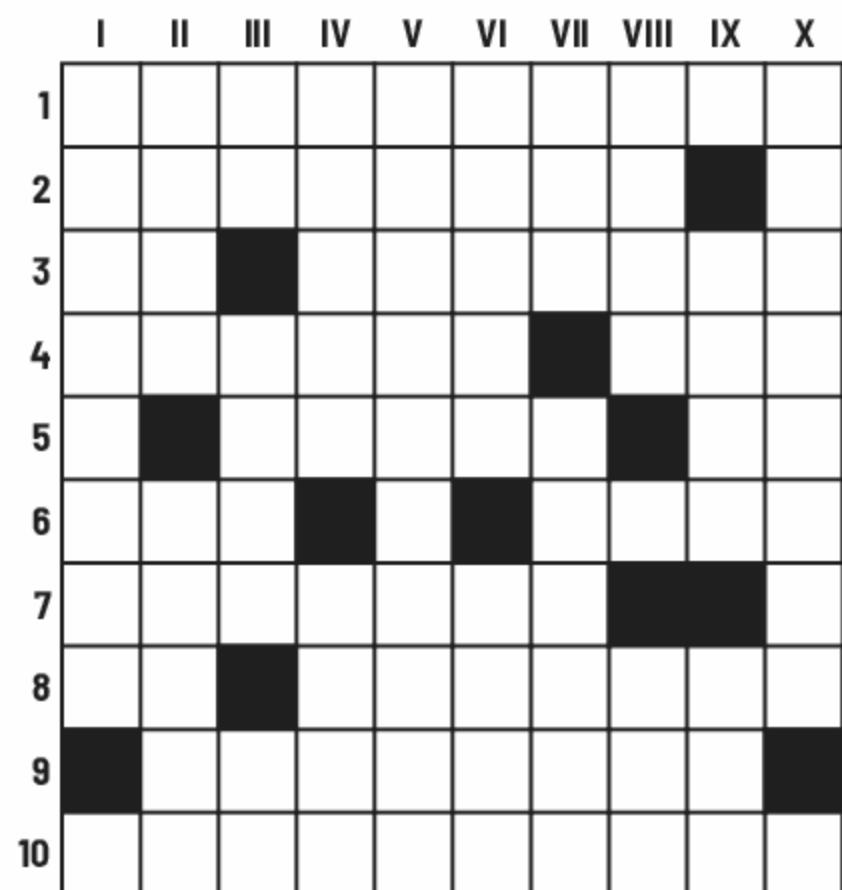
Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...

Toute notre actualité à portée de clic.

➤ www.humanite.fr
➤ facebook.com/humanite.fr
➤ twitter.com/humanite_fr
➤ linkedin.com/company/lhumanite
➤ Compte lhumanitefr sur Instagram



MOTS CROISÉS N° 24159 par Martial Dubois



HORizontalement

1. Petits bas-reliefs ronds et décoratifs. 2. Il a le droit de vote. 3. Article défini. Fera part par écrit de ses dernières volontés. 4. Meneuse de baudets. Espace occupé par un cours d'eau. 5. Souverains bulgares. Perçu. 6. Oeuvre poétique. Élimer. 7. Inflammation du sein. 8. Dieu du Ciel. Germandrées à fleurs jaunes. 9. Jeunes femmes élégantes et de mœurs faciles. 10. Effleureras doucement de la main.

Verticalement

I. Naevus. II. Orignal. Carrela. III. Étui protecteur. En outre. Il a connu sa ruée. IV. Différentes parties d'une pièce de théâtre. Examine des œufs à contre-jour. V. Répétitives. VI. Causer du tort. Coupelles. VII. Enduit très résistant. Maladie fébrile caractérisée par une sudation abondante. VIII. Ville de Russie sur l'Oka. Trois fois. IX. Bordure d'un toit en tuiles. Agence spatiale européenne. X. Gabarits.

VI. Lésor. Tets. VII. Lut. Slette. VIII. Dreli. Ter. IX. Rive. ESA. X. Structures. VERTICALEMENT. I. Mélanome. II. Elan. Dalla. III. Dr. Item. IV. Acets. Miré. V. Littéraires. Tars. Vu. VI. Dde. Usér. VII. Mamite. VIII. Elvetes. IX. Lorrettes. IO. Carreressas. SOLUTION. HORIZONTALEMENT. 1. Médailles. 2. Electeur. 3. La Testera. 4. Année. 5. Lit. 6. Vu. 7. Mamite. 8. El. 9. Lvetes. 10. Carreressas. 11. Dr. 12. Item. 13. Acets. 14. Miré. 15. Littéraires. 16. El. 17. Della. 18. Elan. 19. Lut. 20. Slette. 21. Rive. 22. ESA. 23. Structures.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion : agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr

Vente militante 01 49 22 73 55

Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)

Directoire

Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication ; Silvère Magnon, directeur des développements

Conseil de surveillance

Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Date de parution

Commission paritaire 1124 C 79615

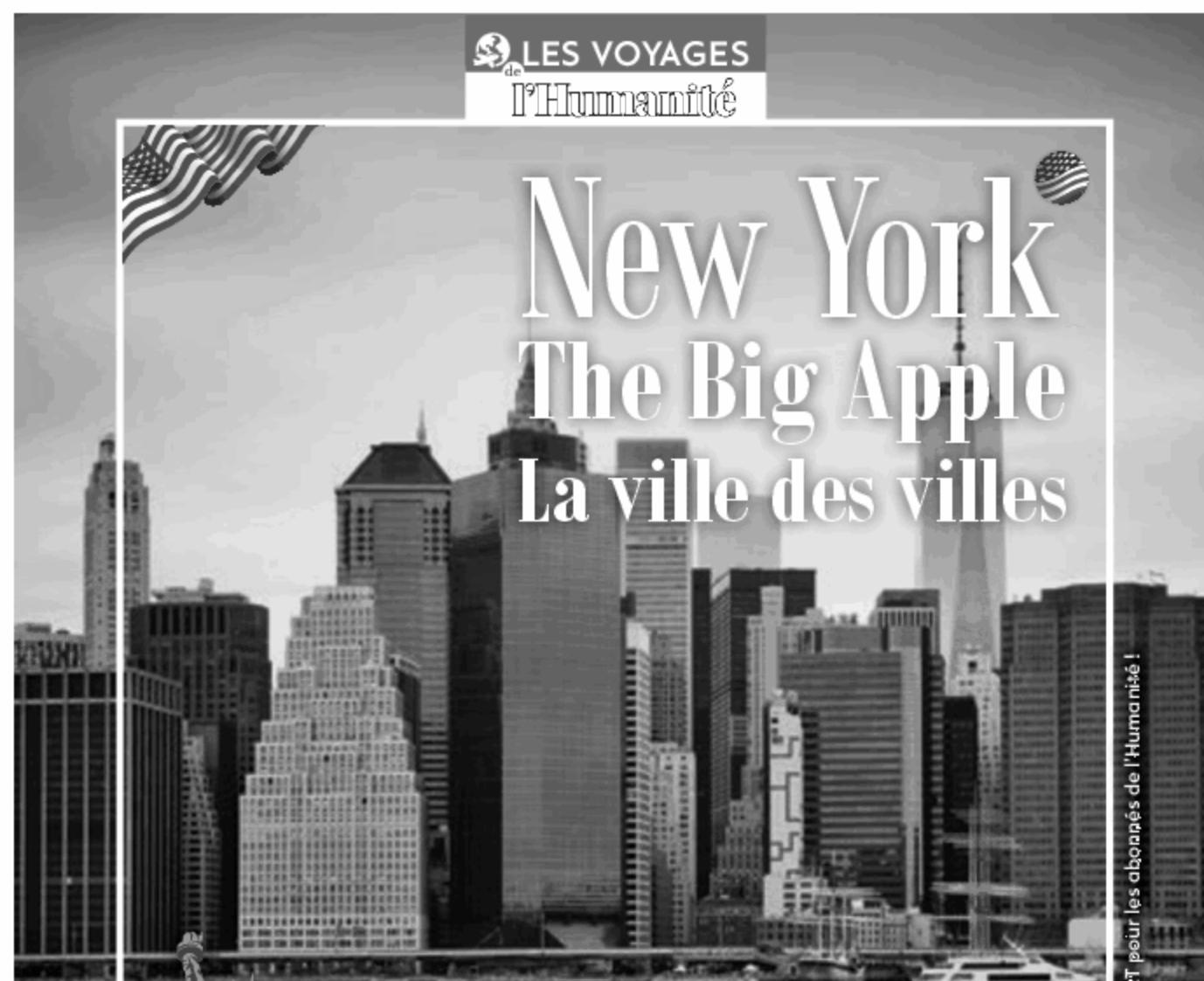
Tirage du 21 mars 2025 37 311 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60 % ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Europhosphat PTot : 0,01 kg/tonne.



LES VOYAGES
l'Humanité

New York The Big Apple La ville des villes



DU 12 AU 19 JUIN 2025 • À PARTIR DE 4145 €*

LE +

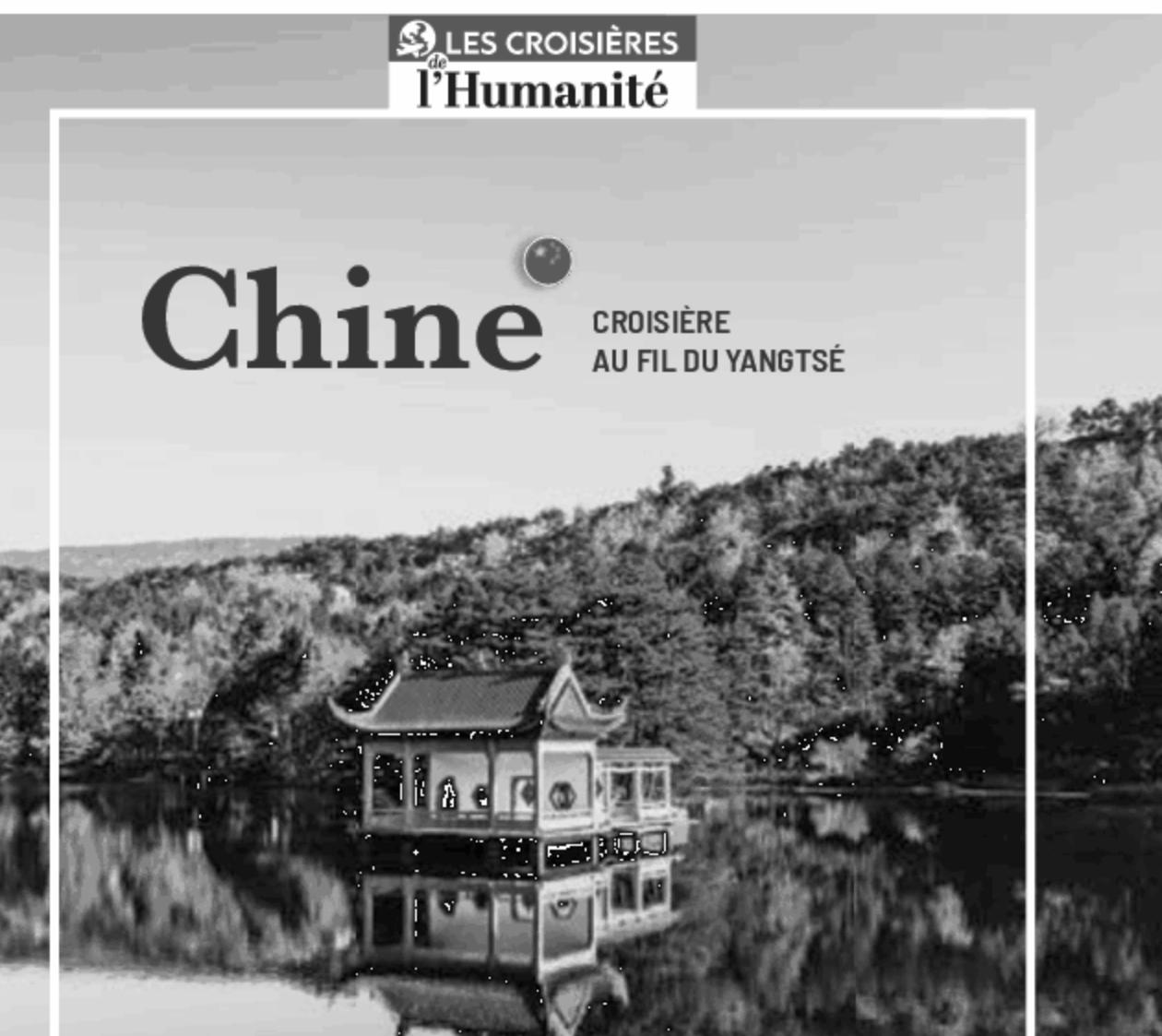
Les visites se feront avec des intervenants américains et Christophe Beroualix, journaliste de la rubrique monde de l' HUMANITÉ

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
LVJ - TLC VACANCES
45, rue Gustave Nicolle - 76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 21 82 44
www.tlcvacances.fr

l'Humanité magazine **l'Humanité.fr**

LES CROISIÈRES
l'Humanité

Chine CROISIÈRE AU FIL DU YANGTSE



DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990 € TTC*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
Rivages du Monde 0183 79 94 60
www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanite

l'Humanité magazine **l'Humanité** Humanité.fr

Il y a un os dans la préhistoire industrielle

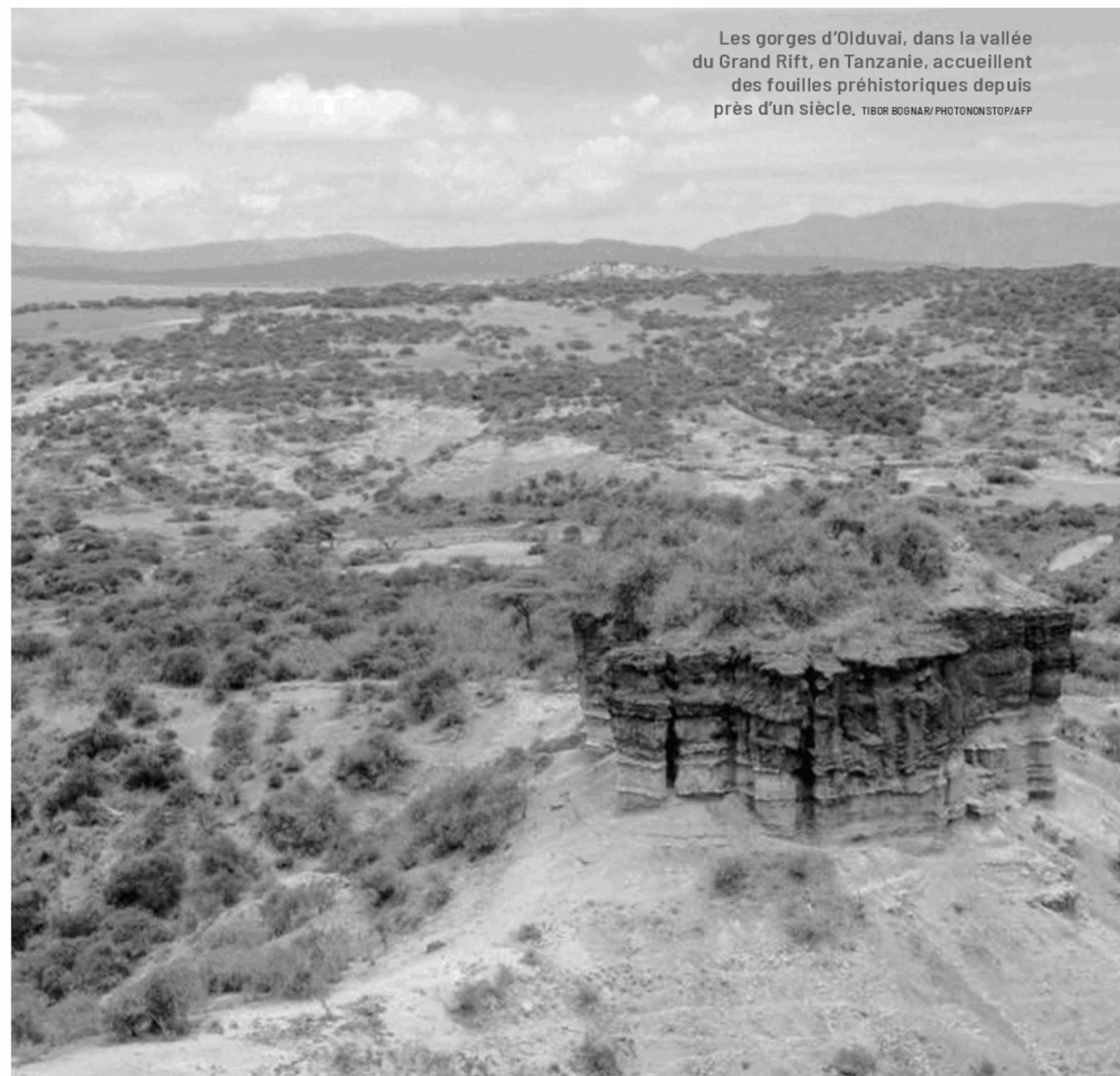
C'est un surprenant saut dans le temps. La production standardisée d'outils en os par nos lointains ancêtres est repoussée d'un million d'années. Telle est la découverte d'une équipe scientifique internationale, dont des chercheurs du CNRS et de l'université de Bordeaux, qui publie ses résultats dans la revue *Nature*.

Les archéologues ont identifié dans les gorges d'Olduvai, en Tanzanie, un des plus importants sites préhistoriques d'Afrique, une série de 27 outils en os datant de plus de 1,5 million d'années, alors que les plus anciens artefacts de ce type étaient jusqu'à présent datés d'environ 500 000 ans.

Ces os massifs pouvant mesurer jusqu'à 38 centimètres de long, trouvés sur le site entre 2015 et 2022 dans une même couche géologique, ont été taillés avec soin à partir de fémurs, de tibias et d'humérus d'hippopotames et d'éléphants. Certes ces ossements façonnés ne sont pas les plus vieux – les plus anciens ont 3 millions d'années –, mais ils attestent une production systématique pour dépecer ces animaux. « *Cette découverte, explique l'archéologue Francesco d'Errico, directeur de recherche au CNRS et coauteur de l'étude, remet en question l'idée selon laquelle l'utilisation des os comme matière première pour la fabrication d'outils était anecdotique à cette période. L'analyse montre une distinction claire entre les outils sur os d'éléphant, transportés sur le site sous forme de grands éclats parfois altérés, et ceux sur os d'hippopotame, extraits des carcasses pendant la boucherie et taillés à l'état frais.* » Ce comportement nécessitait des capacités cognitives de planification des besoins et une transmission des savoir-faire chez les premiers hominidés. « *La découverte des outils d'Olduvai, précise Luc Doyon, chercheur au CNRS à l'université de Bordeaux et coauteur de l'étude, suggère une capacité de nos ancêtres à prévoir leurs besoins sur le long terme et à mettre en œuvre les activités nécessaires pour y subvenir.* »

Qui sont les artisans de cette proto-industrie d'outils en os ? Dans cette région, trois espèces étaient présentes à cette période : Homo erectus, Homo habilis et Paranthropus boisei, un homininé qui n'est pas notre ancêtre. « *Les archéologues, note Luc Doyon, assurent que la fabrication d'outils en os serait un comportement spécifique de notre lignée, ce qui attribuerait le phénomène à Homo erectus. Et les indices sur Paranthropus boisei semblent suggérer que sa consommation de viande était*

ARCHÉOLOGIE Des chercheurs ont identifié, sur le site d'Olduvai, en Tanzanie, une série d'outils en os standardisés, comme s'ils avaient été fabriqués en série. Une sorte d'archéo-industrie vieille de 1,5 million d'années alors que l'on pensait jusqu'ici que cette technique remontait à 500 000 ans.



Les gorges d'Olduvai, dans la vallée du Grand Rift, en Tanzanie, accueillent des fouilles préhistoriques depuis près d'un siècle. TIBOR BOGNAR/PHOTONONSTOP/AFP

Ces pièces façonnées attestent une production systématique pour dépecer ces animaux.

marginale.» Francesco d'Errico considère lui aussi que «les outils ont probablement été fabriqués par *Homo habilis* ou par *Homo erectus*». En effet, l'étude des artefacts révèle une capacité remarquable de ces hominidés à sélectionner différents types d'os en fonction de leurs propriétés et de leur état. Ils anticipaient donc l'utilisation des ressources et adaptaient des techniques à de nouveaux matériaux. «Ils étaient capables à l'évidence de transférer cette double technologie de génération en génération», ajoute Francesco d'Errico.

La production de ces outils en os se situe dans une période de transition entre la technique de taille de pierre dite «oldowayenne», consistant à les frapper pour en détacher des éclats, et la taille en biface, dite «acheuléenne», qui permet de découper les chairs des animaux et de racler leurs peaux. La première technique lithique a été utilisée entre 2,6 et 1,5 million d'années, avant l'émergence de la culture de l'acheuléen il y a 1,7 million d'années et qui a perduré jusqu'à il y a 150 000 ans. «Nos résultats, soulignent les auteurs de l'article, démontrent qu'à la transition entre l'oldowan et le début de l'acheuléen les hominidés d'Afrique de l'Est ont développé une innovation culturelle originale qui impliquait un transfert et une adaptation des techniques de taille de la pierre à l'os.»

UNE DATATION PAR LA STRATIGRAPHIE

Comment les chercheurs ont-ils daté ces ossements sachant qu'il n'est pas possible d'utiliser la datation directe au radiocarbone, incapable de remonter au-delà de 50 000 ans? «La datation, explique Francesco d'Errico, repose sur la stratigraphie bien documentée du site d'Olduvai. Ces données sont complétées par des analyses géochronologiques. L'intégration de ces approches permet d'établir avec certitude un âge d'environ 1,5 million d'années.» Avec cette technique normalisée de taille des os, nos lointains ancêtres ont inventé une sorte d'industrie car il fallait reproduire une chaîne de décisions et d'actions. «Cela s'observe, remarque Luc Doyon, dans le choix des os, dans les méthodes de fracturation pour en extraire des fragments aux formes et dimensions adéquates, dans le façonnage de ces fragments pour imposer une forme récurrente.» Pour explorer cette proto-industrie, Luc Doyon vient d'ailleurs d'obtenir un financement européen afin de retracer l'origine et le développement des outils en os entre 1,8 million d'années et 60 000 ans en étudiant des collections mises au jour en Afrique



Outil taillé dans un humérus d'éléphant.
CESAR HERNÁNDEZ REGAL /
LABORATORIO IGNACIO DE LA TORRE /
CSIC COMUNICACIÓN

australe, en Europe occidentale et en Asie de l'Est. Parallèlement, ajoute Francesco d'Errico, «nous allons approfondir l'étude fonctionnelle d'outils en os encore plus anciens que ceux d'Olduvai. Il s'agit de fragments d'os utilisés comme bâtons à fouir, mais non modifiés par des hominidés d'Afrique australe». Stanley Kubrick dans 2001, l'odyssée de l'espace n'avait pas imaginé une telle proto-industrie des outils en os à l'aube de l'humanité. ■

ANNA MUSSO

Les premiers mammifères étaient gris-brun

PALÉONTOLOGIE À l'époque où les dinosaures régnent sur Terre, leurs voisins avaient intérêt à se camoufler. Une équipe scientifique s'est penchée sur la couleur de leur pelage.

Les premiers mammifères, au mésozoïque (de - 251 à - 66 millions d'années), ont coexisté avec les dinosaures, mais on savait peu de chose sur leur apparence, notamment leur couleur. C'est pourquoi une équipe scientifique internationale, qui publie ses travaux dans la revue *Science*, a étudié l'organisation microscopique de leur fourrure fossilisée. Résultat: ces animaux avaient tous un pelage uniforme et sombre, entre le gris et le brun foncé, sans doute pour se camoufler et se protéger des prédateurs. Les chercheurs ont analysé six fossiles datant de 165 à 120 millions d'années. Ils ont comparé leurs mélanosomes, qui renferment les pigments responsables des couleurs, à ceux de 116 mammifères existants pour reconstruire de manière fiable la coloration des six mammifères du mésozoïque.

Cette analyse a confirmé que ces premiers mammifères de petite taille vivaient surtout la nuit et que leur pelage leur permettait de passer inaperçus dans l'obscurité. C'est seulement après l'extinction massive de la fin du crétacé, il y a environ 66 millions d'années, quand les dinosaures ont disparu, que ces animaux se sont développés et que leur coloration s'est diversifiée. Des couleurs plus vives et des premiers motifs sont alors apparus chez les mammifères, améliorant leur adaptation à l'environnement. En somme, cette recherche valide l'adage selon lequel «la nuit, tous les chats sont gris». ■

A. M.

Pour nombre de populistes, le sujet vital du moment serait de taper sur l'Algérie.

Au moins cela aura permis à des Jean-Michel Aphatie, Alain Ruscio, Benjamin Stora, etc., de rappeler des vérités historiques que tout le monde devrait connaître. Que peuvent dire les sciences dans ce débat? Bien sûr, appeler à l'apaisement et à la coopération scientifique. Bien sûr, rester solidaires entre intellectuels persécutés, par-delà les frontières, à l'instar de la glorieuse histoire des comités Pliouchtch et Audin. Mais il faut faire aussi notre examen de conscience: la colonisation a été soutenue par bien des intellectuels et scientifiques, soit directement – outils de domination, d'agriculture, d'exploitation –, soit indirectement, dans la bataille des idées.

Ainsi les statistiques ont joué un rôle majeur pour promouvoir l'inégalité entre les peuples. Le biologiste Stephen Jay Gould en a fait un célèbre essai, *la Mal-mesure de l'homme*, consacré aux programmes de mesure et



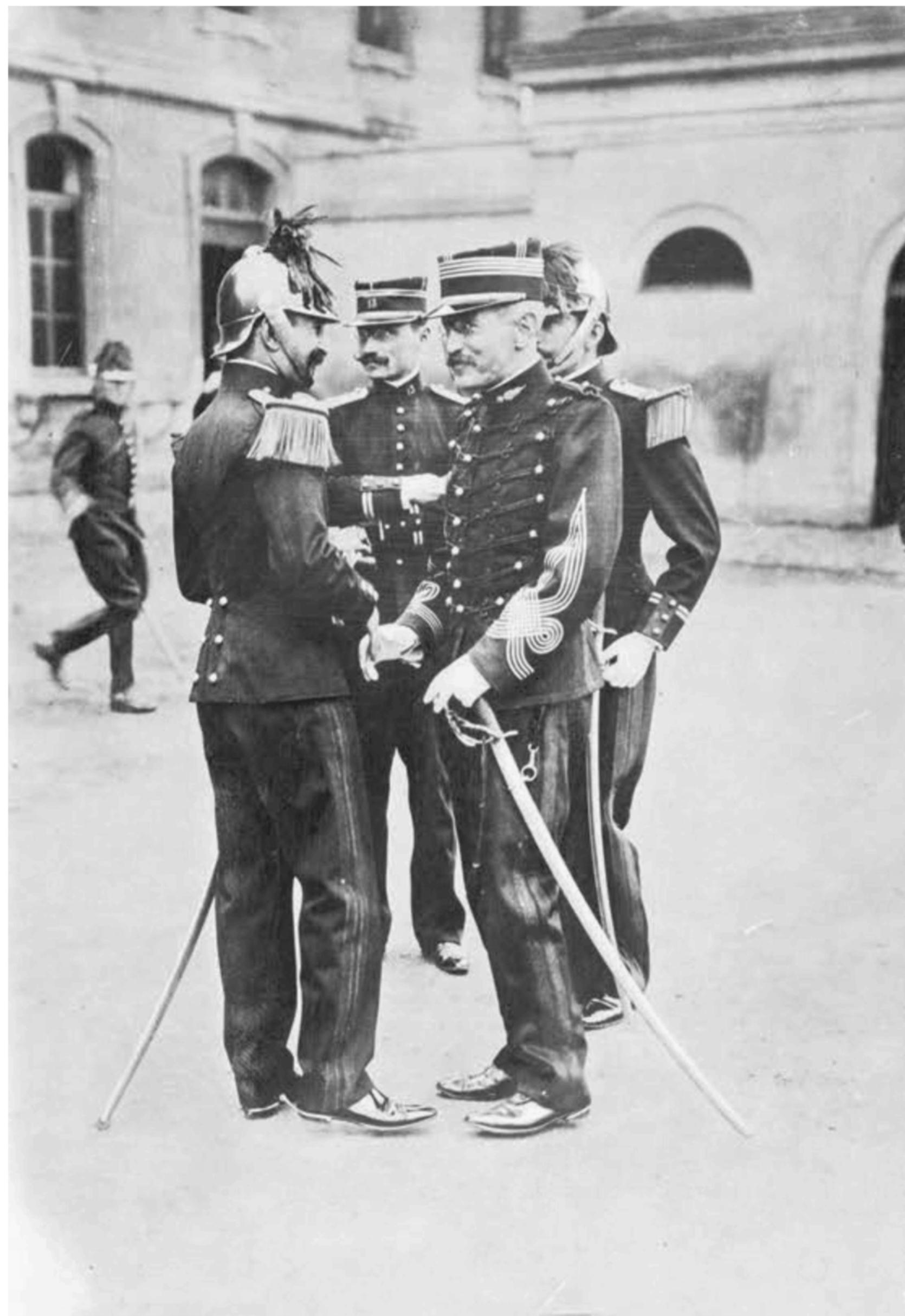
LA CHRONIQUE MATHÉMATIQUE DE CÉDRIC VILLANI

La mal-mesure des actions humaines

de classement entre les humains, volumes crâniens, QI, etc. Tous les plus grands statisticiens du XIX^e siècle, les Fisher, Pearson, Galton étaient ouvertement eugénistes. Le dictionnaire *le Grand Larousse* écrivait, à l'article «Colonie», sur «l'espèce nègre» (sic): «Un fait

incontestable qui domine tous les autres, c'est qu'ils ont le cerveau plus rétréci, plus léger et moins volumineux que celui de l'espèce blanche, et (...) ce fait suffit pour prouver la supériorité de l'espèce blanche sur l'espèce noire.» Mais dans notre histoire, le plus incroyable entrelacement entre science et colonisation, ce fut l'expédition d'Égypte – grande épopée scientifique et basse entreprise de massacre enchevêtrées, contée par Robert Solé dans *les Savants de Bonaparte* (1998). Bien des grands scientifiques de l'époque, comme les mathématiciens Monge et Fourier, y avaient suivi leur idole napoléonienne, et les savants n'étaient pas toujours partisans de la modération envers les peuples locaux. Pas question pour autant de minimiser leur génie scientifique ou de rebaptiser l'analyse de Fourier, l'information de Fisher ou le transport de Monge... mais c'est notre devoir de regarder en face la vérité de leur participation à un projet d'écrasement des peuples. ■

Dreyfus, une vie contre l'injustice



À Paris, 21 juillet 1906, après la réhabilitation d'Alfred Dreyfus. CHRISTOPHE FOUIN/MAHJ

EXPOSITION Le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, à Paris, propose de revenir sur l'affaire Dreyfus en retracant les événements et en racontant la mobilisation en faveur du capitaine. L'occasion de (re)découvrir un homme qui, loin de se résigner, s'est battu pour la justice, la vérité et contre l'antisémitisme.

Plus de vingt ans après « Alfred Dreyfus. Le combat pour la justice », qui commémorait en 2006 le centenaire de la réhabilitation du capitaine, le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme (Mahj) lui consacre une nouvelle exposition intitulée « Alfred Dreyfus. Vérité et justice ». « Vingt ans, c'est une génération », souligne son directeur, Paul Salmona, qui rappelle l'engagement de l'institution en faveur de la transmission de la mémoire. L'exposition a ainsi pour objectif de faire découvrir à travers Dreyfus l'histoire de l'émancipation des juifs de France, le combat contre l'antisémitisme et celui pour la République. Elle est une contribution à la défense des « valeurs de citoyenneté, de vérité, de justice, de laïcité... ». Paul Salmona pointe la menace que fait peser « un communautarisme de plus en plus prégnant » sur l'universalisme républicain et celles sur les droits de l'homme qu'entretiennent les « tenants du pragmatisme géopolitique » et « les défenseurs du relativisme ». « Alfred Dreyfus. Vérité et justice » est aussi une réponse pédagogique au développement d'un antisémitisme « ordinaire » dans la société et sa banalisation, dont témoignent « la publication sans précaution » de textes de l'idéologue d'extrême droite et antisémite Charles Maurras ou le doute

sur l'innocence de Dreyfus instillé par « un candidat d'extrême droite, à la fois juif et maurrassien ».

« L'affaire Dreyfus est le syndrome d'une société vacillante en proie aux populismes de toutes sortes, divisée et frileuse, qui retrouve son unité dans des cris de haine », expliquent les commissaires de l'exposition, l'historien Philippe Oriol et l'historienne de l'art Isabelle Cahn. L'exposition nous plonge ainsi au cœur d'« une Belle Époque (qui) ne l'est pas pour tout le monde ». Peintures et dessins à l'appui, elle décrit la violente répression des grèves et manifestations ouvrières, les lois scélérates qui visent à les étouffer, la montée du nationalisme et les tentatives de mettre à bas la République, dont celle du boulangisme.

Si depuis la Révolution, qui a accordé la pleine citoyenneté aux juifs, la France fait figure d'idéal pour ceux qui, venus d'Europe orientale, fuient les persécutions, l'exposition restitue la banalité de l'antisémitisme racialiste. En découvrant l'affiche électorale d'un candidat qui se revendique ouvertement antisémite, les journaux, les caricatures, les livres, dont *la France juive*, d'Édouard Drumont, qui fut un succès d'édition, le visiteur est saisi par le déferlement de violence et de haine.

DE L'ARRESTATION JUSQU'À LA RÉVISION

S'appuyant sur un riche fonds documentaire en grande partie abondé par les descendants de Dreyfus et sur les travaux des historiens Vincent Duclert et Philippe Oriol, qui ont donné lieu à la publication en 2024 d'*Alfred Dreyfus. Œuvres complètes (1894-1936)*, l'exposition rend justice au capitaine. Elle rompt avec l'image d'un homme dépassé par sa propre affaire et ballotté au gré des événements qui fut véhiculée par une partie des dreyfusards et entretenue par l'historiographie et la fiction. Elle sou-

« Le syndrome d'une société vacillante en proie aux populismes de toutes sortes. »

PHILIPPE ORIOL
ET ISABELLE CAHN, HISTORIENS

citoyenneté française après la défaite de 1870. Elle raconte son enfance, sa jeunesse, la rencontre avec son épouse. S'ensuivent les différents développements de l'affaire, de l'arrestation jusqu'à la révision, en passant par sa dégradation en 1895. La machination dont Dreyfus est victime est rigoureusement démontée.

À chaque stade, les mots de Dreyfus accompagnent le visiteur. Ils témoignent de sa résistance aux terribles conditions de sa déportation à l'île du Diable, où, enfermé dans une case de 4 mètres carrés, il subit un drastique isolement et sa nourriture est sévèrement rationnée. « Il faut que tu vives pour crier ton innocence à la face du monde », écrit-il. Ses propos décrivent encore sa détermination quand, apprenant sa grâce, il déclare le 20 septembre 1899 : « Mon cœur ne sera apaisé que lorsqu'il n'y aura plus un Français qui m'imputera un crime qu'un autre a commis. »

Fort du soutien du musée d'Orsay et d'une trentaine d'autres institutions, le Mahj donne à voir de nombreuses œuvres d'art. Les peintures de Pissarro, de Vallotton, de Vuillard, de Degas, de Debâc-Ponsan ou les dessins de Feuillet permettent de suivre l'affaire et ses protagonistes. Elles illustrent aussi le soutien apporté par certains artistes comme le maître verrier, céramiste et ébéniste Émile Gallé. L'exposition retrace la mobilisation des dreyfusards. En dépit de difficiles balbutiements et de l'apréte du combat, vérité et justice ont pu triompher. ■

PIERRE-HENRI LAB

Jusqu'au 31 août, au musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, Paris 3^e. Renseignements : mahj.org/fr



Dessins collectifs, 1940-1941, musée Cantini. JEAN BERNARD/MUSÉES DE MARSEILLE/DIST. GRAND PALAIS RMN

L'art en exil pendant la Seconde Guerre mondiale

EXPOSITION Le musée de l'Armée, à Paris, met en lumière les exilés de 1939-1945 et leur bataille loin de la France. Un parcours composé en aires géographiques, laissant une grande place aux réfugiés partis aux États-Unis, comme Fernand Léger et Ève Curie.

Malgré son sous-titre limpide, « Les artistes et la guerre 1939-1945 », l'exposition « Un exil combattant » ne retrace pas seulement la migration d'artistes durant la Seconde Guerre mondiale. Les commissaires ont tenu à rendre visibles des parcours moins connus que celui d'André Breton ou de Romain Gary, en soulignant par exemple la mobilisation des femmes, souvent exclues des récits de la Résistance extérieure. Voir la vareuse du sous-lieutenant Marie-Louise Cloarec a donc quelque chose d'à la fois inédit et émouvant. À Alger, elle intègre le corps féminin des transmissions en 1943. Formée à la radio en Angleterre, elle est parachutée en France l'année suivante, puis capturée et exécutée par les nazis au camp de concentration de Ravensbrück.

À travers cet événement, le musée de l'Armée, aux Invalides, cherche à rendre compte de la multiplicité des histoires de transit, qu'elles aient eu lieu à Brazzaville ou à New York. L'une des manières les plus éloquentes de le manifester a été d'installer des mosaïques de portraits

dans chaque salle, représentant une zone géographique. Les visages de René Clair ou de Jean Gabin jouxtent ceux de Marianne Oswald et d'Ève Curie dans la partie états-unienne. La fille de Pierre et Marie Curie, journaliste déchue de la nationalité par le régime de Vichy en raison de son soutien à la France libre, milite outre-Atlantique auprès des médias américains. Elle fait partie de ces 8 000 à 9 000 personnes ayant purejoindre les États-Unis entre 1940 et 1942.

NE PAS ENJOLIVER UNE RÉALITÉ DIFFICILE

En dehors de cette mise en place, l'exposition se veut relativement modeste et ne vise pas à impressionner le visiteur, sinon par les œuvres grandioses dont elle regorge. Le peintre d'origine juive Henry Valensi met à profit ses talents de coloriste pour créer des tableaux destinés à la propagande de la Résistance. *La Marche des Alliés*, peinte en 1942, voit les drapeaux du Royaume-Uni, de l'Union soviétique ou encore de la France s'ajointre pour repousser la croix gammée. Une autre pièce étonne par sa composition. Alexander Calder, soutien de la

France libre, présente une croix de Lorraine jaune sur son *Mobile France Forever*, réalisé en 1942. Le sculpteur américain le fabrique pour le mouvement éponyme France Forever.

Cette association a aussi bénéficié de l'engagement d'André Masson. Son antifascisme s'inscrit dans des illustrations telles que *le Serpent dans la galère*, dessiné en 1945 dans la ville qui ne dort jamais. L'atout d'« Un exil combattant » reste de ne pas enjoliver une réalité difficile pour les réfugiés. L'atelier d'Ossip Zadkine a ainsi été recréé, avec l'incorporation d'une *Étude pour la prisonnière*, soit une sculpture allégorique de la France occupée et de l'épouse de l'artiste, Valentine Prax, restée au pays. Il y a aussi les dates discrètes inscrites sur deux peintures de Fernand Léger, « 1942-1946 », cette dernière marquant l'année de son retour à Montrouge. Ce travail des commissaires n'a pas d'ambition conclusive, il ouvre au contraire un terrain de recherche foisonnant. ■

ÉLÉONORE HOUE

Jusqu'au 22 juin, au musée de l'Armée, Paris 7^e.



MAXIMAL PRODUCTIONS

Les auteurs ont choisi de reconstituer, à l'aide de comédiens, la brutalité ordinaire d'un groupe obsédé par le profit.

Orpea: Victor Castanet donne la parole aux lanceurs d'alerte

TÉLÉVISION Après son livre-enquête *les Fossoyeurs*, le journaliste a coécrit un documentaire saisissant en deux parties. Un hommage à celles et ceux qui, dans l'entreprise spécialisée dans la gestion de maisons de retraite, ont permis de dénoncer les terribles dérives.

Les Fossoyeurs, au cœur du scandale des Ehpad,
France 2, 21h10

Il faut se méfier de ces bureaux de multinationale feutrés, aux fauteuils confortables, dont les dirigeants ont des mines affables : derrière la vitrine attrayante peut se cacher le pire de ce que le capitalisme produit comme horreurs. Comme le système Orpea. En 2022, au terme de trois ans d'enquête, le journaliste Victor Castanet a publié un livre, *les Fossoyeurs*, qui a révélé la violence du groupe, spécialisé dans la gestion de maisons de retraite : pour générer toujours plus de profits, les dirigeants ont réalisé toujours plus d'économies, jusqu'à arriver dans le sordide le plus pur, comme ne plus changer les couches des résidents, souvent très âgés, quand c'est nécessaire, rogner sur la qualité et les quantités de nourriture, limiter le personnel... jusqu'à arriver à un stade de maltraitance pure. Les faits sont désormais connus, ont même été jugés, et la gouvernance de ces Ehpad a été renouvelée.

Pourquoi ce documentaire, alors, cosigné de Victor Castanet et de Vincent Trisolini ? Pour deux raisons simples : d'abord, souligne l'enquêteur, parce que « (s)on travail de journaliste, c'est que ce sujet reste dans l'actualité, dans le débat politique, médiatique et donc aussi culturel ». Surtout, il avait envie de rendre hommage à ceux qui ont permis la réalisation de cette enquête implacable : les lanceurs d'alerte, salariés de la société, qui ont documenté son travail, le système de terreur instauré par la direction, la chasse aux syndicalistes, le mépris total du Code du travail.

Derrière la vitrine attrayante peut se cacher le pire du capitalisme.

Victor Castanet témoigne de l'avancée de son enquête, face caméra, tandis que se succèdent ses sources à l'intérieur du groupe Orpea. Le « cost killer » Samuel Royer, chargé de la chasse aux coûts « superflus » ; le médecin et cadre dirigeant du groupe Patrick Métais, qui a largement contribué, à son échelle, à la maltraitance institutionnalisée, avant d'en prendre conscience ; Carmen, une directrice d'Ehpad qui a fait ce qu'elle a pu pour protéger ses équipes et ses patients, avant de se retrouver licenciée avec une brutalité inouïe à cause de son empathie ; Camille Lamarche, alors alternante, qui, horrifiée par ce qu'elle entendait au quotidien, a enregistré toutes les conversations décomplexées dans son service (lire page 24).

UNE FORME SURPRENANTE

Mais comment mettre en scène, justement, tout ce qui a été rapporté par ces témoins et tout ce qui a été enregistré par Camille Lamarche ? Les auteurs ont choisi de reconstituer les scènes avec des comédiens, qui ressemblent, physiquement, aux protagonistes. Ce n'est pas vraiment du docufiction, pas du tout de la fiction, pas totalement du documentaire : la forme est surprenante, mais force est de constater qu'elle fonctionne.

Le livre-enquête donnera aussi lieu à une fiction, réalisée par Guillaume Nicloux, qui sera diffusée prochainement. Le dernier ouvrage de Victor Castanet, *les Ogres* (Flammarion), paru en septembre 2024, et qui décrit le système défaillant des crèches People & baby, va bénéficier du même dispositif, un documentaire et une fiction. Histoire d'exercer la vigilance des citoyens. ■

CAROLINE CONSTANT

Aux Antilles, identités et revendications

TÉLÉVISION À travers des rencontres et des témoignages, Martin Weill offre un regard éclairant sur la réalité de ces territoires ultramarins.

Les Reportages de Martin Weill : Antilles, bienvenue en France, TMC, 21h 25

Bienvue aux Antilles françaises, où la jeunesse peine à se faire entendre. À plus de 6 000 km de l'Hexagone, la Guadeloupe et la Martinique affichent une culture vibrante et une identité forte, mais aussi de lourdes difficultés. Dans *Antilles, bienvenue en France*, Martin Weill explore ces réalités à travers ses rencontres, offrant un regard authentique sur ces territoires aux apparences paradisiaques. En suivant Maureen, figure du shatta, un genre musical, ou Marvin, adepte de la bikelife, style de vie à deux-roues, il met en avant l'identité antillaise et les défis qui pèsent sur la population. Le reportage s'ouvre sur le carnaval, espace d'expression et de contestation, où un groupe dénonce la ségrégation capillaire, frein à l'emploi pour certains. Une injustice parmi tant d'autres dans ces départements où les opportunités professionnelles se font rares, poussant de nombreux jeunes à partir. Désormais, la Martinique est le département le plus âgé de France.

UN SYSTÈME DE SANTÉ SOUS TENSION

La négligence de l'État crée des conditions de vie inégales entre l'Hexagone et les Antilles, comme un accès limité à l'eau potable. Le système de santé guadeloupéen, sous tension permanente, ne compte que deux hôpitaux pour 350 000 habitants, soit une affluence huit fois supérieure à celle de la France métropolitaine. Sans parler du manque de personnel, de matériel ou de places. Le prix des produits alimentaires est d'environ 40 % plus cher qu'en métropole. L'insécurité s'ajoute à ces difficultés : en 2024, plus de 300 enquêtes impliquant des armes à feu ont été ouvertes en Martinique. Derrière ces inégalités cache une histoire douloureuse. Les békés, descendants des colons esclavagistes, possèdent encore 80 % des magasins et 50 % des terres. Si les tensions persistent entre békés et Afro-Antillais, des initiatives visent à réconcilier les communautés. ■

GABRIEL DUBREUIL



B. GUMI



Faut-il étendre la dissuasion nucléaire française? (2/2)

Le 28 février, Emmanuel Macron proposait d'élargir le « parapluie nucléaire » à l'échelle européenne. Le premier ministre polonais, Donald Tusk, et le nouveau chancelier allemand, Friedrich Merz, se sont déclarés intéressés.

Ce discours politique ouvre la porte à la prolifération. L'expression d'une telle menace produira des conséquences négatives et des risques.

Emmanuel Macron vient d'avancer une nouvelle fois le sujet des armes nucléaires auprès des Européens, dans un mouvement de panique créé par la rencontre Trump-Zelensky. Il est frappant de voir à quel point il y a un décalage entre le discours politique, dont l'ambition est d'obtenir l'adhésion des foules, et le discours réaliste, qui est plus complexe mais qui expose les réalités de toute extension de la dissuasion – soit la menace d'emploi d'arme nucléaire – à des États européens. Ce discours politique repose en partie sur l'emploi du mot « dissuasion », qui a permis d'effacer la réalité de cette clé de voûte de la politique de défense de la France. Or il est essentiel de comprendre de quoi nous parlons. Ce terme signifie avoir une approche de la sécurité fondée sur la menace d'employer des armes de destruction massive. Une menace exercée de façon permanente par la France à l'encontre de la Russie et de la Chine (et vice versa) nécessitant une planification (par les forces aériennes ou océaniques stratégiques) des différentes cibles. Il est entendu et admis, par le président et son état-major, dans cette préparation à l'emploi, de ne pas respecter les règles du droit international humanitaire, puisque tout usage aura pour conséquences d'éliminer des populations civiles résidant dans des villes ou « centre de pouvoir » si l'on veut employer l'expression des communicants. Cette politique de défense n'est donc absolument pas abstraite, mais entraîne bien un processus d'insécurité constant, base des tensions internationales et d'erreurs d'appréciation ou d'accidents nucléaires par



JEAN-MARIE COLLIN
Directeur d'Ican
France, organisation
prix Nobel de la paix
2017

le passé. Enfin, il est essentiel d'avoir à l'esprit que cette politique d'emploi d'arme nucléaire est faillible et repose à la fois sur la chance et l'espérance que l'adversaire va adopter une attitude rationnelle lors d'une crise... Tout système de partage de cette politique d'arme nucléaire aura de sévères conséquences négatives. Premièrement, la multiplication des discours en faveur d'une « sécurité » nucléaire va entraîner une banalisation de cette arme de destruction massive, rendant de fait son risque d'emploi plus grand. Deuxièmement, ces agissements vont aller contre l'esprit du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et pos-

Il ne faut pas banaliser cette arme de destruction massive.

siblement contre ses différentes interdictions ; et ce, surtout si la France transfère ou stationne des systèmes d'armes nucléaires dans un pays étranger. Cette attaque directe contre le TNP, qui est considéré par la diplomatie française comme la pierre angulaire du régime de non-prolifération, signera sa perte engendrant la possibilité de voir l'arrivée de nouvelles puissances nucléaires. Troisièmement, il sera impossible de critiquer (à raison) la Russie qui déploie des armes nucléaires en Biélorussie, si la France s'engage aussi dans un déploiement en direction de l'Allemagne. D'autre part, d'autres puissances nucléaires pourraient s'inspirer de l'exemple français pour proposer à leurs alliés leur protection renforçant cette banalisation et le risque de prolifération. ■

Cela sert de prétexte pour relancer la course aux armements. Une seule incertitude en matière nucléaire : qui meurt en premier et qui meurt en second ?

Le contexte de la guerre entre la Russie et l'Otan se déroulant en terre ukrainienne a vu la situation basculer par l'élection de Donald Trump. Celui-ci veut y mettre fin rapidement considérant qu'elle est inutilement coûteuse pour les États-Unis, qui ont compris que l'Ukraine ne récupérerait pas par des moyens militaires terrestres conquises. Panique en Europe par ce lâchage en rase campagne. Les yeux se sont dessillés et on a compris que le grand allié atlantique risque désormais de faire défaut – au moins pour quatre ans. L'Allemagne, qui avait construit sa stratégie économique et sécuritaire sur un double pari, l'énergie peu chère venant de Russie et la protection sous allégeance américaine, se retrouve à nu et se tourne vers la France pour bénéficier de son parapluie nucléaire, à la grande satisfaction de Macron qui y songeait déjà depuis plusieurs années.

Aussitôt décidé, on assista à un branle-bas de combat et assaut de propagande indécente dans le registre de la surenchère nucléaire. Cela peut-il impressionner la Russie – pays ciblé – et rassurer les Européens ? La course aux armements qui en découlera apportera-t-elle plus de sécurité ? On peut douter de tout cela. Car l'arme nucléaire n'est pas une arme comme les autres. Elle n'a été utilisée qu'une fois, par les États-Unis contre une puissance militaire non nucléaire – le Japon – qui ne pouvait exercer de représailles. Aujourd'hui,

À part accident ou folie, la raison devrait interdire d'user d'une telle arme.



MICHEL ROGALSKI
Directeur de la revue
Recherches internationales

une petite dizaine de pays dispose de cette arme et, depuis la fin de la guerre froide, tout le système de l'architecture de la sécurité mondiale a été démantelé par la sortie d'accords ou leur non-renouvellement, rendant le monde toujours plus dangereux. La force de dissuasion nucléaire française, qui repose sur le « pouvoir égalisateur »

de l'atome, ne fait en réalité peur qu'aux pays non nucléaires. Tous ceux qui disposent d'un arsenal nucléaire savent qu'ils dissuadent également toute tentative de se faire attaquer par ce moyen. À part accident ou folie, la raison devrait interdire d'user d'une telle arme. Car aucune guerre nucléaire n'est gagnable et la seule incertitude qui prévaut est celle de savoir qui meurt en premier et qui meurt en second ? On a du mal à imaginer que les pays européens pourraient se sentir rassurés par de simples déclarations d'un pays qui proclamerait être prêt à se sacrifier pour eux. Plus qu'ailleurs, dans ce domaine, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Tout ce discours sur l'élargissement du parapluie nucléaire français à l'Europe sert de prétexte pour relancer la course aux armements au grand bénéfice du complexe militaro-industriel américain, principal fournisseur de l'arsenal européen, et dont Biden nous avait mis, tardivement, en garde contre sa dangerosité. N'oublions jamais le statut particulier de la dépense militaire qui ne peut prétendre être un bien de production ni un bien de consommation et ne peut donc prétendre augmenter la richesse d'un pays ou le bien-être de ses habitants et de surcroît augmente l'insécurité et les risques de destructions. ■

Camille Lamarche, l'alternante lanceuse d'alerte

En 2018, la juriste en contrat chez Orpea a pris l'initiative d'accumuler des preuves accablantes contre le groupe français de gestion d'Ehpad. Avec ces documents, elle est devenue l'une des sources principales du journaliste Victor Castanet, auteur du livre-enquête *les Fossoyeurs*.

Durant plus d'un mois, Camille Lamarche s'est rendue au travail la boule au ventre. En octobre 2018, la juriste de 28 ans, déjà diplômée en droit de la santé, débute une alternance au service de ressources humaines du groupe Orpea afin de se reconvertis en droit du travail. « Dès les premiers jours, j'entends des conversations qui me semblent un peu lunaires. Les équipes flouent les directeurs de centre, ça licencie à tour de bras et la chasse aux militants de la CGT bat son plein », se souvient-elle derrière ses lunettes, ses grands yeux noisette encore tout écarquillés de sidération. Les premiers soirs, elle se demande si elle n'est pas folle, si tout ce qu'elle voit et entend est bien réel : « Ce n'est pas concevable qu'une entreprise assume à ce point de ne pas respecter le droit du travail, et que tout le monde dans les équipes s'exécute sans broncher. » Camille Lamarche est déjà une femme droite et son parcours ne relève en rien du hasard.

Née à Montreuil, la jeune femme est particulièrement attachée à son département, la Seine-Saint-Denis, avec « sa richesse, sa mixité ». Sa mère est médecin, son père infirmier : de là lui vient le goût des métiers du soin. « En cela, Orpea cochaît toutes les cases. J'étais dans un groupe qui gérait des maisons de retraite pour m'occuper de droit du travail. Sur le papier, ça semblait parfait. »

LE RESPECT DU DROIT CHEVILLÉ AU CORPS

Enfant, elle baigne dans le militantisme. Son grand-père est à la CGT, son père est communiste. Elle confie avoir grandi en observant leurs combats avec bienveillance, mais en les jugeant un peu désuets. « J'étais de culture militante, mais pas pratiquante », plaisante-t-elle. Lorsqu'elle entre chez Orpea, les pratiques illégales du groupe choquent immédiatement



La jeune femme exerce aujourd'hui au barreau de Seine-Saint-Denis.

SAMIR MAALOUFE POUR L'HUMANITÉ

l'alternante. « Non seulement je ne pouvais pas renier mes valeurs morales, mais en plus, comme juriste, je ne pouvais pas accepter que les règles soient ainsi bafouées. » Camille Lamarche a le respect du droit chevillé au corps. « C'est le socle commun qui permet de faire société et le droit de se syndiquer en fait partie », dit-elle dans un large mouvement de ses créoles dorées.

Encore aujourd'hui, quand elle évoque les onze mois passés chez Orpea, une ombre de dégoût passe sur son visage. Partir ou agir ? Après seulement un mois passé à son poste, elle trouve le remède à ses maux : alternante, elle va se

transformer en justicière. « Je suis restée parce que cela me semblait compliqué de retrouver une alternance en cours de parcours, admet-elle, mais aussi parce qu'au fond de moi, je ne voulais pas être la dernière personne qui détourne les yeux. Je n'avais pas envie d'appartenir à la catégorie de ceux qui disent : "C'est comme ça, on ne peut pas changer le monde." » Avec du cran, elle entame le travail à son échelle. « Je me souviens exactement de la discussion qui a été l'élément déclencheur : mon N + 2 et mon N + 1 échangeaient sur la façon dont ils allaient procéder pour faire élire des syndicats à leurs bottes. »

Abasourdie qu'une telle discussion se tienne au vu et au su de tous, elle décide de tout enregistrer. Dès lors, tous les matins, elle dépose sur son bureau son téléphone et déclenche le dictaphone. Pas un jour ne passe sans que des échanges enregistrés attestent que les ressources humaines d'Orpea piétinent le droit du travail, discriminent et maltraitent syndicalistes et salariés. Elle décide de confier ces enregistrements à Guillaume Gobet, délégué syndical CGT de la filière Ehpad du groupe.

« Je ne pouvais pas renier mes valeurs morales et accepter que les règles soient ainsi bafouées. »

« À plusieurs reprises, j'avais entendu son nom. J'ai reçu un accueil glacial. Une personne travaillant aux ressources humaines qui contacte le représentant de la CGT, ça peut paraître louche », relate-t-elle en riant. Avec le recul, elle pense que « c'est la meilleure chose » qu'elle ait faite dans sa vie. Le syndicaliste la met en contact avec Victor Castanet : les enregistrements deviennent des preuves accablantes pour *les Fossoyeurs*, le livre-enquête du journaliste (1).

Camille Lamarche a-t-elle eu peur ? D'un point de vue juridique, elle sait que le fait d'enregistrer des conversations est difficilement condamnable. Les conséquences professionnelles ? « Je n'ai pas besoin de gagner beaucoup d'argent pour être heureuse. À la fin, je me disais que je pourrais très bien devenir fromagère. » Elle est devenue l'avocate qu'elle souhaitait être, en accord avec ses convictions. À 35 ans, Mme Lamarche exerce aujourd'hui au barreau de Seine-Saint-Denis, où elle défend les salariés et les syndicalistes de son département. ■

SCARLETT BAIN

(1) Fayard, 2022.